



Assemblée générale

Distr. générale
20 mai 2022
Français
Original : anglais

Soixante-dix-septième session
Point 139 de la liste préliminaire*
Projet de budget-programme pour 2023

Projet de budget-programme pour 2023

Titre II **Affaires politiques**

Chapitre 3 **Affaires politiques**

Missions politiques spéciales

Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq

Résumé

On trouvera dans le présent rapport les prévisions de dépenses de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq pour 2023, dont le montant total s'élève à 97 104 500 dollars (déduction faite des contributions du personnel).

* [A/77/50](#).



Table des matières

	<i>Page</i>
I. Vue d'ensemble de la Mission	3
A. Projet de plan-programme pour 2023 et exécution du programme en 2021**	4
B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2023***	17
1. Montant total des ressources nécessaires	17
2. Effectifs nécessaires	18
3. Ressources financières	40
4. Analyse des ressources nécessaires	41
II. État d'avancement des travaux de rénovation des locaux du futur complexe intégré des Nations Unies à Bagdad	46
Annexes	
I. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale	47
II. Organigrammes	50
III. Effectifs nécessaires par lieu d'affectation	52

** La partie consacrée au projet de plan-programme pour 2023 est soumise à l'Assemblée générale pour examen, conformément aux procédures et pratiques budgétaires établies et dans le respect des dispositions du paragraphe 13 de la résolution [72/266 A](#).

*** Comme demandé au paragraphe 11 de la résolution [72/266 A](#), la partie consacrée aux postes et aux objets de dépense autres que les postes est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

I. Vue d'ensemble de la Mission

(97 104 500 dollars)

Avant-propos

Aux élections menées à bien en octobre 2021 ont succédé, en 2022, de longues négociations sur la formation du gouvernement. La Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) a assuré la médiation et offert ses bons offices dans de nombreux domaines. Néanmoins, le nouveau Gouvernement doit encore s'occuper d'une pléthore de priorités nationales.

Certains problèmes de longue date opposant le Gouvernement fédéral au Gouvernement de la Région du Kurdistan ne sont toujours pas réglés. La MANUI continuera de plaider en faveur d'un dialogue régulier, structuré et institutionnalisé entre Bagdad et Erbil afin de dégager des solutions durables aux questions d'intérêt commun.

En faisant fond sur ses travaux précédents, la Mission continuera d'aider le Gouvernement iraquien à promouvoir l'application du principe de responsabilité et à protéger les droits fondamentaux. Il lui reste cependant beaucoup à faire. Tout en s'acquittant de ses tâches de surveillance et de communication de l'information, elle se concentrera également sur le renforcement des capacités institutionnelles.

La présence de Daech dans des zones localisées, les groupes armés échappant au contrôle de l'État, les tensions dans la région et la dynamique géopolitique générale sont autant d'éléments qui nuisent à la stabilité de l'Iraq. Il est donc essentiel de réformer plus avant le secteur de la sécurité et il faut que la politique régionale préserve l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Iraq. En outre, les Nations Unies en Iraq continueront d'aider le Gouvernement iraquien à assurer le retour de ses ressortissants qui se trouvent dans le nord-est de la République arabe syrienne, notamment à Hol.

Comme la grande pauvreté et la faiblesse des capacités institutionnelles risquent de provoquer une résurgence des troubles publics et de la violence, les Nations Unies en Iraq continueront de promouvoir la diversification de l'économie iraquienne, d'améliorer la gouvernance, de faire en sorte que les institutions publiques soient viables et réactives et d'améliorer les services publics.

La MANUI continuera d'adapter sa posture pour atteindre son objectif à long terme, qui est d'aider l'Iraq à prendre pleinement en charge les problèmes susmentionnés. Entre-temps, l'appui continu de la communauté internationale demeure extrêmement important.

La Représentante spéciale du Secrétaire général, MANUI
(Signé) Jeanine **Hennis-Plasschaert**

A. Projet de plan-programme pour 2023 et exécution du programme en 2021

Orientations générales

Mandats et considérations générales

1. La Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) est chargée de fournir des conseils, un appui et une assistance au Gouvernement et au peuple irakiens, de manière à favoriser un dialogue politique inclusif et la réconciliation aux niveaux national et local. Son mandat est défini dans les résolutions 1483 (2003) et 1500 (2003) du Conseil de sécurité, qui l'a élargi dans ses résolutions 1770 (2007) et 2107 (2013) et l'a reconduit dans ses résolutions 1830 (2008), 1883 (2009), 1936 (2010), 2001 (2011), 2061 (2012), 2110 (2013), 2169 (2014), 2233 (2015), 2299 (2016), 2367 (2017), 2421 (2018), 2470 (2019) et 2522 (2020). Le 27 mai 2021, le Conseil a prorogé le mandat de la Mission jusqu'au 27 mai 2022 dans sa résolution 2576 (2021).
2. La MANUI continuera, à la demande du Gouvernement irakien, d'organiser des campagnes de sensibilisation et des missions de bons offices pour promouvoir un système politique inclusif. Elle conseillera le Gouvernement dans le cadre de la révision de la Constitution et apportera une assistance en vue de la mise en œuvre des processus électoraux et du règlement des différends frontaliers internes. En outre, elle s'emploiera à promouvoir le dialogue et la coopération au niveau régional, notamment sur les questions relatives à la sécurité des frontières, à l'énergie, à l'environnement, à l'eau et aux réfugiés. Elle aidera le Gouvernement et le peuple irakiens à : progresser sur la voie de la réconciliation intercommunautaire et nationale, y compris s'agissant des questions liées aux minorités ; faire avancer les priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité et prendre en compte les questions de genre ; promouvoir l'application du principe de responsabilité, la protection des droits humains et l'état de droit ; appuyer les activités de l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant (EIL) à répondre de ses crimes, conformément à la résolution 2379 (2017) du Conseil de sécurité ; renforcer les mesures de protection de l'enfance, notamment les mécanismes de réadaptation et de réintégration des enfants ; lutter contre le terrorisme, notamment au moyen de mesures de prévention de la radicalisation ; réformer le secteur de la sécurité. En vertu de la résolution 2107 (2013) du Conseil de sécurité, la MANUI encouragera, soutiendra et facilitera également l'action menée pour faire rapatrier tous les nationaux du Koweït et d'États tiers ou leurs dépouilles et restituer les biens koweïtiens, notamment les archives nationales.

Programme de travail

Objectif

3. L'objectif auquel la Mission contribue est d'instaurer durablement la paix, la sécurité et le développement, tout en réaffirmant l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Iraq.

Stratégie

4. Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, la Mission :
 - a) S'emploiera à promouvoir un dialogue politique inclusif, notamment en menant de vastes concertations avec les acteurs institutionnels et en donnant des conseils et des recommandations sur les principales questions de politique générale et les façons de les mettre en œuvre, afin d'obtenir parmi les acteurs politiques un large consensus sur la mise en œuvre

- et l'approfondissement des réformes politiques et autres qui restaurent la confiance du public envers l'État ;
- b) Collaborera étroitement avec les institutions législatives et exécutives irakiennes afin de les aider à élaborer, adopter et mettre en œuvre les réformes législatives et constitutionnelles dont dépendra le développement politique et socioéconomique du pays à plus long terme ;
 - c) S'emploiera à promouvoir le dialogue et la réconciliation intercommunautaires, à apaiser les tensions locales et à renforcer la cohésion sociale ;
 - d) Favorisera la tenue, selon un calendrier défini, d'un dialogue institutionnalisé et structuré entre le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de la Région du Kurdistan portant sur toutes les questions en suspens, telles que le budget fédéral, le partage des ressources et des recettes pétrolières, le contrôle aux frontières, les questions de sécurité et les frontières intérieures contestées afin de parvenir à une solution durable et consensuelle, dans le respect de l'article 140 de la Constitution irakienne ;
 - e) Offrira ses bons offices, des conseils techniques et des services de renforcement des capacités aux institutions électorales irakiennes et appuiera les processus électoraux ;
 - f) Aidera le Gouvernement irakien à faire en sorte que les auteurs de violations des droits humains soient amenés à répondre de leurs actes afin d'instaurer un climat de confiance entre le Gouvernement, les institutions judiciaires, la société civile et les communautés ;
 - g) Continuera de suivre l'évolution de la situation relative aux droits humains et de communiquer des informations à ce sujet et d'appuyer l'action menée par le Gouvernement pour protéger ces droits conformément à la Constitution irakienne et aux obligations internationales du pays ;
 - h) Fournira un appui technique en vue de renforcer les capacités institutionnelles, les politiques et pratiques nationales visant à protéger les libertés et droits fondamentaux, notamment la liberté d'expression et le droit de réunion pacifique, le droit à la liberté et le droit de toutes les personnes à ne pas être soumises à des détentions arbitraires, des enlèvements, des disparitions forcées ou la torture ;
 - i) Soutiendra la réforme du droit pénal et des politiques y relatives afin de garantir le respect des procédures régulières et du droit à un procès équitable et concourra à amener les auteurs à répondre de leurs actes et à garantir des réparations pour les victimes, notamment les victimes de violences sexuelles liées aux conflits ;
 - j) Œuvrera en faveur du développement durable à long terme en coordonnant les efforts des acteurs nationaux et internationaux ;
 - k) S'emploiera à promouvoir les initiatives de stabilisation, de relèvement et de consolidation de la paix, notamment en matière de lutte contre les changements climatiques, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies ;
 - l) Veillera à ce que l'aide au développement contribue aux priorités du Gouvernement et du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable ;
 - m) Encouragera, soutiendra et facilitera également l'action menée pour faire rapatrier tous les nationaux du Koweït et d'États tiers ou leurs dépouilles et restituer les biens koweïtiens, notamment les archives nationales.
5. Les travaux susmentionnés doivent produire les résultats suivants :
- a) Mise en œuvre d'un programme gouvernemental prévoyant les mesures nécessaires pour concrétiser la volonté de réforme exprimée par le peuple irakien, notamment en matière de réforme économique et de lutte contre la corruption ;
 - b) Mise en œuvre de réformes constitutionnelles élaborées de façon consensuelle dans le cadre des examens menés par les commissions présidentielle et parlementaire chargées de réviser la Constitution ;

- c) Application de lois et autre mécanismes politiques et mécanismes de sécurité indispensables à la consolidation des relations entre Bagdad et Erbil ;
- d) Renforcement de la gouvernance locale et réconciliation entre les communautés, notamment dans les frontières intérieures contestées ;
- e) Respect des normes et principes relatifs aux droits humains fondamentaux ;
- f) Préservation et élargissement de l'espace civique et démocratique, notamment de la liberté d'expression, du droit de réunion pacifique et du respect de la dissidence ;
- g) Augmentation du nombre de poursuites et de sanctions pour violations des droits humains et atteintes à ces droits (notamment celles commises dans le contexte de manifestations) ainsi que pour faits de violence domestique ou fondée sur le genre et amélioration des réparations pour les victimes ;
- h) Respect accru des normes de procès équitable et garanties de procédure régulière, et, à ce titre, prévention de la torture et des mauvais traitements infligés aux détenus ;
- i) Réduction sensible du nombre de personnes déplacées depuis longtemps au moyen d'un mécanisme de coordination par zone et recherche de solutions durables, y compris pour les déplacements dus à la corrélation entre conflits et changements climatiques ;
- j) Amélioration des indicateurs socioéconomiques.

Facteurs externes pour 2023

6. Les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2023 :
- a) Un gouvernement et un parlement ont été constitués et élaborent un programme de travail ;
 - b) Les parties prenantes, en particulier le Gouvernement iraquien, avancent dans l'adoption et la mise en œuvre des réformes politiques, économiques, électorales et constitutionnelles ;
 - c) Le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de la Région du Kurdistan nouent un véritable dialogue politique, structuré et régulier, aux fins de la normalisation complète de leurs relations et du règlement des questions en suspens ;
 - d) Les conditions de sécurité permettent de se rendre auprès de toutes les populations touchées et des principales parties prenantes dans le cadre de l'exécution du mandat ;
 - e) Le Gouvernement iraquien continue à mener des réformes dans le secteur de la sécurité, en s'efforçant notamment de placer tous les armements et groupes armés sous le contrôle de l'État et d'assurer la bonne intégration des Forces de mobilisation populaire dans les forces de sécurité iraqiennes ;
 - f) Les événements de la région au sens large n'ébranlent pas la stabilité politique interne de l'Iraq ;
 - g) Le Gouvernement iraquien collabore pleinement avec les entités des Nations Unies en Iraq pour faciliter la coopération technique et le suivi de la situation relative aux droits humains et demeure résolu à promouvoir, respecter et protéger les droits humains et l'état de droit, notamment en prenant des mesures visant à protéger et à élargir l'espace civique, en promulguant des textes législatifs et en adoptant des politiques et plans d'action ;
 - h) Le Gouvernement iraquien montre sa volonté de promouvoir les droits des femmes et l'égalité des genres en approuvant des projets de loi à cette fin, en établissant des mécanismes institutionnels solides de responsabilisation et de suivi des progrès accomplis dans le respect des engagements pris en matière de promotion des femmes dans tous les domaines, notamment les processus de prise de décision ;

- i) Le Gouvernement iraquien collabore pleinement avec les entités des Nations Unies en Iraq pour élaborer une stratégie commune d'atténuation des changements climatiques visant à réduire le brûlage de gaz à la torche, améliorer les systèmes de gestion des ressources en eau, accroître les investissements dans les énergies renouvelables et stimuler les projets d'économie verte, conformément au plan national d'adaptation du pays ;
 - j) Le Gouvernement iraquien s'emploie à améliorer la prestation de services et à répondre aux attentes du public, s'attaquant ainsi aux causes profondes des troubles sociaux, notamment en encourageant activement les jeunes à participer pleinement à la vie de la société et en leur offrant des possibilités d'emploi.
7. Sachant qu'il faut privilégier l'amélioration continue et répondre à la demande des États Membres, on a continué de tirer parti, dans le projet de plan-programme pour 2023, des enseignements et des meilleures pratiques concernant les aménagements apportés au programme en raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Le plan-programme pour 2023 repose néanmoins sur l'hypothèse que les conditions opérationnelles se sont améliorées et que les activités prescrites pourront être menées à bien selon les modalités en vigueur par le passé. Toute modification apportée aux produits prévus sera conforme aux objectifs, aux stratégies et aux mandats et il en sera rendu compte dans la partie consacrée à l'exécution du programme.
 8. La Mission a adapté ses méthodes de travail, combinant activités virtuelles et en personne pour continuer à s'acquitter de son mandat. Par exemple, le suivi des droits humains et la communication d'informations y relatives ont pour partie été assurés à distance, la participation politique s'est poursuivie sous forme d'ateliers et autres interactions hybrides et la mission de bons offices a également été remplie au moyen de réunions et autres activités de sensibilisation hybrides. Il a fallu adopter ces modalités mixtes pour assurer la continuité des opérations dans un environnement difficile et restrictif, mais elles ne sauraient remplacer les réunions en personne, qui demeurent indispensables. Si la Mission a tiré un grand enseignement de la pandémie, c'est bien celui de l'importance de sa présence sur le terrain, auprès des populations et de ses homologues nationaux, qui lui permet d'intervenir activement dans les problématiques locales. La nécessité des réunions en personne et des déplacements demeure particulièrement manifeste pour les missions de bons offices, les dialogues de réconciliation et le suivi des droits humains.
 9. En ce qui concerne la coopération avec d'autres entités, la MANUI travaille en coordination avec des donateurs internationaux et des organismes, fonds et programmes des Nations Unies, dont 20 sont résidents et 5 non-résidents, dans des domaines tels que la reconstruction, la réforme économique, le développement durable, la lutte contre les changements climatiques corrélés aux conflits et la riposte à la COVID-19. Elle facilite également la coordination des activités menées avec des institutions financières internationales telles que la Banque mondiale, la Société financière internationale et le Fonds monétaire international. Elle guide ainsi des organes nationaux essentiels en matière de développement ou d'action humanitaire (Comité exécutif pour le relèvement, la reconstruction et le développement, Forum des partenaires de développement, Équipe spéciale chargée de la stabilisation, Groupe de travail pour le retour des personnes déplacées, Comité de coordination des organisations non gouvernementales pour l'Iraq et Partenariat « Prospects », par exemple).
 10. La Mission continuera de soutenir la coordination et la collaboration interinstitutions. Dans le cadre de l'action qu'elle mène pour lutter contre l'extrémisme violent en Iraq, elle collabore avec l'équipe de pays des Nations Unies, les administrations nationales et locales et les organisations religieuses pour faire comprendre les conséquences de ce phénomène sur la société iraquienne. Elle appuie également les travaux menés par l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes. En outre, la MANUI et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) aideront le Gouvernement iraquien à réformer le secteur de la sécurité et à renforcer les capacités des institutions électorales du pays. La Mission collaborera également avec l'équipe de pays dans le cadre d'un large éventail d'activités visant à promouvoir et protéger les droits humains et l'état de droit, concernant en particulier les

questions liées aux femmes et aux minorités ethniques et religieuses, ainsi qu'aux violations graves commises contre des enfants dans les situations de conflit armé.

11. La Mission prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient. Elle encourage les acteurs institutionnels fédéraux et régionaux avec lesquels elle travaille à prendre en compte les questions de genre et met l'accent sur le renforcement de la représentation des femmes et leur participation à la vie politique, aux processus électoraux et à la prise de décisions. Elle copréside l'équipe spéciale des Nations Unies chargée des questions de genre avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et offre son appui au Groupe consultatif des femmes, et tire parti de ces plateformes pour créer des effets de synergie entre différentes activités consacrées à l'autonomisation des femmes et à l'égalité des genres.
12. Conformément à la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap, la MANUI collabore avec le Gouvernement et les organisations de défense des droits des personnes handicapées pour promouvoir les droits de ces personnes, en mettant l'accent sur l'accessibilité, les possibilités d'emploi et l'accès aux services sociaux et aux services publics. Grâce à son groupe de travail interne sur la Stratégie et à son plan d'action y afférent, elle prend des mesures visant à créer un environnement mieux adapté aux besoins des personnes handicapées.

Exécution du programme en 2021

Organisation pacifique des élections législatives anticipées

13. Pour répondre aux appels insistants du public en faveur d'une représentation plus inclusive et responsable et d'une meilleure gouvernance, l'Iraq a tenu des élections à la Chambre des députés le 10 octobre 2021, soit avant le délai constitutionnel de mai 2022.
14. Conformément à la résolution [2576 \(2021\)](#), par laquelle le Conseil de sécurité a élargi le mandat de l'UNAMI concernant l'organisation des élections, la Mission s'est attachée à créer un environnement propice à la tenue d'élections crédibles et inclusives, exempt de peur ou d'intimidation. Elle a plaidé pour l'élaboration et le respect d'un code de conduite électoral et contribué à cet exercice et dispensé des conseils, un soutien technique et des services de renforcement des capacités à la Haute Commission électorale indépendante, afin d'améliorer toutes les phases des opérations électorales. En outre, elle a organisé le déploiement de 150 experts internationaux des Nations Unies chargés de surveiller les élections dans les 18 provinces iraqiennes et coordonné avec le Gouvernement iraquien la fourniture d'un appui logistique et la mise en place de mesures de sécurité destinées aux observateurs internationaux d'autres organismes. Elle a lancé une campagne de sensibilisation stratégique et aidé la Commission électorale à élaborer sa stratégie de communication pour informer les électrices et électeurs iraqiens de la préparation des élections et de l'appui que leur apporte l'ONU. Après le scrutin, la Mission a œuvré pour que les contentieux électoraux soit réglés par les voies légales appropriées et pour que les résultats définitifs ratifiés soient respectés.
15. Les activités susmentionnées ont contribué à la tenue d'élections législatives nationales anticipées, dont le déroulement s'est avéré globalement pacifique. Ce scrutin, qui répondait à une des grandes mesures exigées par le peuple lors des manifestations de 2019, a permis la formation d'un nouveau gouvernement. Les progrès concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 1).

Tableau 1
Mesure des résultats

2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)
La Haute Commission électorale indépendante et la Haute Commission électorale indépendante du Kurdistan sont mieux à même d'améliorer l'ouverture et l'intégrité des procédures et des systèmes électoraux	Le système d'inscription sur les listes électorales établi par la Haute Commission électorale indépendante a été amélioré, comme le montre le nombre croissant de données biométriques recueillies et de renseignements recoupés sur les électeurs ; la Haute Commission électorale indépendante a examiné et ajusté les règles et les procédures qu'elle applique en vue d'annoncer les résultats des élections en temps voulu, de régler rapidement les contentieux électoraux, d'accroître la représentation des femmes aux fonctions de responsable et de membre du personnel des organismes électoraux et de lutter contre les discours de haine dans le cadre des élections	Le Gouvernement iraquien a respecté l'engagement qu'il avait pris d'organiser des élections législatives nationales anticipées. Les autorités électorales ont adopté des mesures améliorées pour le déroulement du scrutin et pour le dépouillement et la publication des résultats, ce qui, combiné à la surveillance internationale dont ont bénéficié les élections, a permis de rendre les opérations électorales plus transparentes. Les contentieux électoraux ont été traités par les voies légales appropriées avant que les résultats des élections ne soient ratifiés le 27 décembre 2021

Conséquences de la pandémie

16. La poursuite de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) en 2021 a eu des conséquences sur l'exécution du mandat de la Mission. À cause des restrictions touchant les déplacements nationaux et internationaux, la MANUI a brièvement dû interrompre la mission de bons offices qu'elle menait auprès des acteurs politiques, notamment de la Haute Commission électorale indépendante, ainsi que le soutien et l'appui technique qu'elle leur offrait et mettre en place des modalités de travail adaptées à la situation telles que des réunions et des activités de renforcement des capacités organisées sur un modèle hybride, à distance et en personne. De même, en raison des mesures nationales de prévention et d'atténuation, le nombre d'entretiens avec des détenus a diminué, tout comme le nombre de procès qui ont fait l'objet d'un suivi, tandis que les mécanismes de développement et de coordination humanitaire ne pouvaient pas fonctionner normalement. La MANUI a réussi à introduire des mesures préventives et adaptatives dès le début de la pandémie de COVID-19 et a créé un groupe de travail sur la gestion des crises chargé des tâches opérationnelles, présidé par la Chef de cabinet, et coordonné par une équipe intégrée de gestion des crises elle-même présidée par la Chef de la Mission. Ces structures intégrées ont permis à la Mission de faire face aux conséquences de la pandémie de manière rapide et efficace tout au long de l'année 2021. La MANUI a réussi à maintenir une présence protéiforme tout en donnant la priorité au bien-être du personnel et en faisant en sorte qu'il n'y ait pas d'interruption dans l'exécution de son mandat, en fournissant un soutien continu au Gouvernement iraquien et en appuyant efficacement les élections de 2021. En outre, pour aider les États Membres à faire face aux problèmes liés à la pandémie, dans le cadre général de ses objectifs, la Mission a travaillé de concert avec l'équipe de pays des Nations Unies de manière à tirer le meilleur parti de leurs avantages comparatifs pour offrir un appui technique, mener des campagnes d'information, assurer un soutien logistique et partager des informations.

Résultats escomptés pour 2023

Résultat 1 : réformer pour renforcer la confiance

Exécution du programme en 2021

17. La Mission a contribué à la tenue d'élections législatives nationales anticipées en menant un dialogue politique et en fournissant un soutien technique et des conseils. En étroite coordination avec le PNUD et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS), elle a déployé en tout 90 équipes de suivi dans les 18 provinces irakiennes le jour des élections. Cela a considérablement renforcé la capacité technique de la Haute Commission électorale indépendante de planifier et d'organiser des élections réussies. En outre, la MANUI a tiré parti de sa mission de bons offices pour maintenir une collaboration continue avec l'administration, les dirigeants politiques et les manifestants, ainsi qu'avec la communauté internationale. La mise en place de mesures de confiance et l'étroite collaboration avec les responsables gouvernementaux et les dirigeants politiques irakiens aux niveaux fédéral et régional ont facilité le dialogue et la formation d'un gouvernement. Toutefois, cela a eu des conséquences négatives sur d'autres activités qu'il était prévu de mener en 2021, notamment certaines réformes.

Cible pour 2023

18. La Mission encouragera la mise en place d'un programme gouvernemental qui permette de mener des réformes et d'ouvrir un dialogue politique inclusif et qui œuvre dans le sens de la réconciliation à l'échelle nationale et locale. En outre, elle continuera de promouvoir la mise en œuvre des réformes politiques et constitutionnelles proposées par la commission présidentielle et la commission parlementaire dans le cadre de la révision de la Constitution, ainsi que la création d'un conseil fédéral chargé de contrôler la législation parlementaire. De plus, elle offrira des conseils, un appui et une assistance au Gouvernement fédéral et au Gouvernement de la Région du Kurdistan dans le cadre de leurs échanges concernant le partage du pouvoir, l'allocation des ressources, la gestion du dispositif de sécurité et les frontières intérieures contestées, afin qu'ils puissent parvenir à des accords en bonne et due forme et à des accords structurels sur ces questions, conformément à la Constitution. Enfin, elle collaborera activement avec les parties à l'Accord de Sinjar, dont elle plaidera pour la pleine application.
19. Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2023, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 2).

Tableau 2
Mesure des résultats

2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat escompté)	2023 (résultat escompté)
Le Gouvernement, les dirigeants politiques et les représentants de communautés ont pris des mesures en vue de l'établissement de mécanismes de coordination et de coopération entre Bagdad et Erbil	L'Accord de Sinjar, conclu entre le Gouvernement fédéral et le Gouvernement de la Région du Kurdistan, ouvre la voie au règlement de questions dans une région multiethnique et permet d'examiner les questions en suspens et de surmonter les	Le Gouvernement iraquien a entendu l'appel à la réforme lancé par le peuple et a tenu l'engagement qu'il avait pris d'organiser des élections parlementaires nationales anticipées. Les autorités électorales ont adopté des	Après un transfert pacifique du pouvoir dans les délais fixés conformément à la Constitution, le nouveau Gouvernement iraquien s'attèle à l'adoption d'un programme de réformes. L'accord sur le partage des recettes tirées de	Le Gouvernement iraquien continue d'appliquer un programme de réformes constitutionnelles et économiques et s'attaque à des problèmes intérieurs de longue date, tels que celui des relations entre Bagdad et Erbil, qu'il convient d'améliorer

2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat escompté)	2023 (résultat escompté)
	divergences politiques	mesures améliorées pour le déroulement du scrutin et pour le dépouillement et la publication des résultats, ce qui a contribué à ce que le public accepte plus facilement le résultat des élections. Les contentieux électoraux ont été traités par les voies légales appropriées avant que les résultats des élections ne soient ratifiés le 27 décembre 2021	l'exploitation des ressources entre Bagdad et Erbil permet à la Chambre des députés d'entamer le processus d'adoption d'un projet de loi sur les hydrocarbures allant dans le sens d'un partage équitable des recettes	

Résultat 2 : assurer la transition vers un développement à plus long terme

Exécution du programme en 2021

20. La Mission a aidé le Gouvernement iraquien à trouver des solutions durables pour les personnes déplacées à l'intérieur du pays. Elle a soutenu la mise en œuvre du plan national adopté par le Gouvernement en 2021 pour résoudre le problème des déplacements internes et s'est attachée à trouver des solutions plus larges aux déplacements prolongés en collaborant étroitement avec les interlocuteurs du Gouvernement, aux niveaux national et local, par l'intermédiaire du mécanisme des Nations Unies chargé de la recherche de solutions durables. Elle a continué de jouer un rôle clé dans la mise en place de ce mécanisme, en organisant des groupes de coordination pour huit zones comptant un grand nombre de personnes déplacées. En outre, en étroites consultations et coordination avec le Gouvernement et l'équipe de pays, elle a ajouté au Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable une nouvelle priorité stratégique pour l'élaboration de solutions durables en Iraq. Elle a continué de lancer et de diriger des forums de coordination pour le développement, et notamment pour la coordination des donateurs internationaux, et d'assurer le suivi des engagements internationaux.
21. Le travail susmentionné était crucial pour parvenir à dégager des solutions durables pour les déplacements prolongés. L'ONU prévoit de recourir au Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour mettre en œuvre un programme d'un montant total de 1,7 milliard de dollars à l'appui de solutions durables pour la période 2021-2024. Une fois que les principales difficultés liées aux personnes déplacées et à leur retour auront été aplanies, le Gouvernement pourra passer d'une logique d'aide humanitaire à une logique de développement à plus long terme et se concentrer notamment sur les mesures à prendre pour atteindre ses objectifs de développement durable d'ici à 2030.

Cible pour 2023

22. Comme le nombre de personnes déplacées en Iraq est en baisse, tendance qui devrait se poursuivre en 2022, la Mission détournera progressivement ses travaux de l'action humanitaire pour les axer sur le développement durable en 2023. D'un point de vue géographique, il est prévu que l'équipe de pays des Nations Unies et les autres acteurs du développement concentrent moins leurs efforts sur

le nord et davantage sur les régions du centre et du sud, où la pauvreté et les problèmes environnementaux sont plus graves et facteurs d'instabilité. En 2023, la MANUI encouragera le Gouvernement à faire évoluer sa planification du développement en délaissant les objectifs à court terme pour se concentrer sur l'élaboration d'une stratégie à long terme fondée sur des données objectives qui réponde aux critères du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Elle coordonnera les activités de développement ayant trait à la réduction de la pauvreté, à la réduction de la pénurie d'eau et aux solutions durables par l'intermédiaire de ses groupes de coordination par zone, tout en veillant à ce que les partenaires de l'équipe de pays soient associés à ces interventions.

23. Les progrès concernant l'objectif, de même que la cible pour 2023, sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 3).

Tableau 3
Mesure des résultats

2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat escompté)	2023 (résultat escompté)
Le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable a été élaboré en coordination avec des partenaires gouvernementaux et aligné sur les priorités nationales	Une équipe chargée de la recherche de solutions durables a défini un plan d'action qui favorise la coordination par zone, et le Gouvernement a adopté une stratégie nationale en vue de proposer une solution aux personnes en situation de déplacement prolongé	Le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour la période 2020-2024 est effectivement mis en œuvre, ce qui entraîne une réduction du nombre de personnes dans le besoin	La coordination par zone permet de trouver des solutions durables adaptées pour le retour des familles déplacées	Conformément au Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, le Gouvernement adopte une stratégie réalisable d'investissement dans le développement à long terme de l'Iraq, et notamment dans l'atténuation des changements climatiques

Résultat 3 : préserver et élargir l'espace civique et favoriser l'application du principe de responsabilité

Exécution du programme en 2021

24. La Mission a aidé le Gouvernement à renforcer l'état de droit et à promouvoir le respect des droits humains dans le système de justice pénale. Elle a surveillé la situation relative au respect des droits humains des détenus et examiné les allégations de torture et de mauvais traitements dans les lieux de détention ainsi que le respect des garanties d'une procédure régulière, des normes relatives aux conditions de détention et au droit à un procès équitable. Les activités de sensibilisation et l'appui technique proposés par la Mission ont permis de finaliser les principes directeurs des droits des suspects, des prévenus et des personnes détenues afin de promouvoir le respect du droit international des droits de l'homme dans les lieux de détention officiels. La MANUI a également engagé un dialogue avec les hauts responsables de l'application des lois pour faire en sorte que le cadre juridique national soit davantage conforme au droit international des droits de l'homme applicable. En outre, elle a collaboré avec le Gouvernement et les partenaires de l'équipe de pays des Nations Unies afin de protéger les enfants des effets des conflits armés et a appuyé l'application du communiqué conjoint du Gouvernement et de l'ONU sur la prévention des violences sexuelles liées aux conflits et les interventions y afférentes.

25. Le travail susmentionné a conduit à l'adoption par le Conseil supérieur de la magistrature de lignes directrices pour la prévention de la torture et des mauvais traitements et à une amélioration des capacités et connaissances des hauts fonctionnaires concernant le respect des droits humains dans les politiques et opérations des forces de l'ordre. Malgré ces importants progrès dans les mécanismes de lutte contre l'impunité des violations des droits humains et des atteintes à ces droits commises contre des personnes participant à des activités politiques ou civiques, il faut faire davantage pour que le Gouvernement iraquien adopte et applique une législation qui protège mieux la liberté d'expression et l'espace civique et sanctionne plus fermement les violations des droits humains.

Cible pour 2023

26. En 2023, la MANUI continuera d'offrir un appui technique, des conseils et des bons offices pour la promotion et la protection des droits humains. Elle surveillera les violations des droits humains et les atteintes à ces droits, particulièrement celles relatives à la liberté d'expression et au droit de réunion pacifique, et communiquera des informations à ce sujet. Elle fournira un appui technique sous la forme de formations destinées aux organisations de la société civile et aux organisations de défense des droits humains, ainsi que des services de renforcement des capacités au Gouvernement pour lui permettre de collaborer avec les mécanismes des Nations Unies relatifs aux droits humains.

Enseignements tirés et changements prévus

27. La MANUI a appris qu'elle pouvait atténuer les effets de l'érosion de l'espace civique hors ligne en élargissant l'espace en ligne permettant l'exercice des droits fondamentaux. En mettant cet enseignement en pratique, elle continuera d'aider le Gouvernement à aligner la législation nationale sur les normes et standards internationaux, en particulier le projet de loi sur la liberté d'expression, de plaider pour l'adoption de ce projet de loi et de fournir une assistance technique aux fins de sa mise en œuvre. Elle aidera les magistrats, les procureurs, les avocats et les responsables des forces de l'ordre à renforcer leur capacité à appliquer des protections juridiques et à préserver l'espace civique et la liberté des médias. Ce faisant, elle contribuera à l'application du plan national relatif aux droits humains et à l'adoption de lois et politiques dans ce domaine, en particulier à celle du projet de loi sur la protection de l'espace civique. Les progrès escomptés concernant l'objectif sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 4).

Tableau 4
Mesure des résultats

2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat effectif)	2022 (résultat escompté)	2023 (résultat escompté)
Le projet de loi contre la torture a été présenté à la Chambre des députés alors que le respect des garanties de procédure permettant d'assurer un procès équitable continuait de susciter des préoccupations ; le Gouvernement iraquien a autorisé le suivi sans restriction des procès relatifs à Daech	Adoption de la loi contre la torture ; le Gouvernement iraquien a élaboré un plan d'action national de prévention de la torture conformément à ses engagements nationaux et internationaux	Le Gouvernement iraquien met en œuvre le plan d'action national de prévention de la torture et rend compte aux mécanismes des Nations Unies relatifs aux droits humains des mesures concrètes prises pour promouvoir le respect des garanties de procédure permettant d'assurer un procès équitable	Le Gouvernement renforce le cadre juridique de la protection des droits humains, le fait respecter, et favorise l'application du principe de responsabilité en cas de violations des droits humains et d'atteintes à ces droits	Le projet de loi sur la liberté d'expression et le projet de loi sur les technologies de l'information sont adoptés et sont conformes aux normes internationales ; des plans et politiques de protection des droits humains sont également adoptés

Produits

28. On trouvera dans le tableau 5 les produits retenus pour la mission.

Tableau 5

Produits retenus pour la période 2021-2023, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>	<i>Produits livrés : 2021</i>	<i>Produits prévus : 2022</i>	<i>Produits prévus : 2023</i>
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	4	4	4	4
1. Rapports du Secrétaire général destinés au Conseil de sécurité	4	4	4	4
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	4	4	4	4
2. Séances du Conseil de sécurité	4	4	4	4
B. Création et transfert de connaissances				
Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)	7	24	7	24
3. Projets portant sur la réconciliation nationale et le rôle des femmes dans la paix et la sécurité	2	–	1	–
4. Organisation d'activités d'information du public dans tout le pays visant à renforcer la cohésion sociale et l'état de droit, le développement socioéconomique, le développement à plus long terme, le relèvement et la reconstruction	5	24	6	24
Séminaires, ateliers et activités de formation (nombre de jours)	98	143	85	86
5. Ateliers sur la politique relative aux questions de genre, la participation des femmes aux processus électoraux et à la vie politique, et les objectifs de développement durable	18	12	14	5
6. Ateliers de formation sur les techniques de médiation et de négociation, le rôle des femmes dans la paix et la sécurité, les élections transparentes et inclusives, les obligations en matière de communication de l'information prévues par les traités internationaux, la surveillance des droits humains et la communication de l'information correspondante, et les droits des femmes et des personnes en situation de handicap	69	121	56	66
7. Ateliers sur le dialogue et la participation politiques et l'autonomisation politique des jeunes	11	10	15	15
Publications (nombre de publications)	2	2	1	–
8. Rapports sur le renforcement de la participation des femmes à la vie politique et sur les difficultés et les besoins qu'éprouvent les Iraquiennes lorsqu'elles entrent en politique	2	2	1	–
Activités ou documentation techniques (nombre d'activités ou de documents)	121	156	157	139
9. Manuel sur les processus électoraux intégrant les questions de genre et manuel de formation au processus électoral pour les femmes ; manuel sur le leadership à l'intention des femmes entrant dans la vie publique	1	1	–	–
10. Manuel sur la prise en compte des questions de genre dans les processus électoraux	–	–	1	1
11. Rapports sur les violations des droits humains et la situation en matière de droits humains en Iraq, les victimes civiles, le respect par le Gouvernement du droit des droits humains et du droit international	110	141	146	130

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>	<i>Produits livrés : 2021</i>	<i>Produits prévus : 2022</i>	<i>Produits prévus : 2023</i>
humanitaire, la protection de l'enfance et les violences sexuelles liées aux conflits, le registre électoral biométrique et l'amélioration de la gestion des résultats des élections, ainsi que les principaux problèmes de développement, de stabilisation et de reconstruction dans les provinces				
12. Manuel sur les élections destinées à la Haute Commission électorale indépendante et à la Commission électorale indépendante de la Région du Kurdistan	8	12	8	8
13. Manuel sur les droits humains destiné au personnel de police	1	1	1	–
14. Documents de planification et documents techniques sur le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable pour l'Iraq et la stratégie commune de mobilisation des ressources, ainsi que sur le soutien stratégique apporté au programme gouvernemental de reconstruction et de stabilisation (programme de relèvement et de résilience) et les avancées enregistrées	1	1	1	–

C. Activités de fond

Bons offices : réunions de facilitation et tables rondes sur les frontières intérieures contestées dans la province de Kirkouk visant à favoriser la réconciliation nationale et intercommunautaire et à renforcer la coopération entre les interlocuteurs y participant ; apport d'un appui supplémentaire aux interlocuteurs politiques et civils irakiens, dont au moins 800 personnes représentant la société civile, les jeunes et les communautés, en vue de faire avancer le processus politique et de promouvoir la réconciliation ; apport d'un appui visant à promouvoir le transfert des pouvoirs, le fédéralisme, le partage des recettes et la gestion des frontières extérieures ; relations entre Bagdad et Erbil ainsi que relations régionales ; réformes électorales ; lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme en Iraq et dans la région ; rapatriement des nationaux du Koweït et d'États tiers et restitution des biens koweïtiens et des archives nationales. Bons offices aux fins de l'application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, l'accent devant être mis sur la promotion de la représentation des femmes et des jeunes et de leur participation active à la vie politique et aux processus électoraux.

Missions d'établissement des faits, de suivi et d'enquête : missions de suivi des institutions garantes de l'état de droit, y compris des lieux de détention ; missions d'observation des procès à Bagdad et à Erbil ; missions d'établissement des faits sur l'administration de la justice au sein du système juridique et auprès des responsables de l'application des lois afin d'assurer le suivi des cas de violations présumées des droits humains ; missions de suivi relatives aux violences sexuelles liées aux conflits et aux enfants touchés par des conflits armés, ainsi qu'à la protection des droits des minorités, comportant notamment des visites de camp de déplacés, le recueil d'éléments de preuve sur des faits liés au conflit armé et le recensement des victimes civiles ; missions de suivi relatives aux droits des personnes en situation de handicap, dont des échanges avec des organisations spécialisées dans ces questions.

Consultations, conseils et action en faveur de telle ou telle cause : consultations sur les questions humanitaires et les questions de stabilisation, de reconstruction et de développement, et coordination et suivi des activités de relèvement et de reconstruction ; conseils sur le partage des recettes, la gestion des hydrocarbures, les différends frontaliers, le fédéralisme, la réforme du secteur de la sécurité, la participation des femmes et des jeunes à la vie politique (échanger avec au moins 200 jeunes dans 18 provinces) et la décentralisation de l'autorité administrative et financière ; consultations et conseils sur les initiatives de réforme de la loi électorale et le contrôle parlementaire ; conseils et collaboration visant à renforcer les capacités des institutions électorales irakiennes et la confiance du public dans ces institutions ; consultations et activités de sensibilisation à des questions relatives aux droits humains, en particulier aux questions concernant la protection des libertés de réunion et d'expression, les droits des femmes et des minorités, la protection contre les disparitions forcées, la protection de l'enfance et l'administration de la justice (collaboration avec plus de 100 organisations de jeunes et de femmes) ; collaboration avec des organisations partenaires de personnes handicapées ; action en faveur de l'application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, l'accent étant mis sur la promotion de la représentation des femmes et leur participation active aux efforts de réconciliation, à la vie politique et aux processus électoraux dans le cadre d'un dialogue avec le Gouvernement irakien, la Haute Commission électorale indépendante et la société civile, notamment avec le Groupe consultatif des femmes ; actions dans toutes les provinces, le but étant de toucher au moins 250 membres du Groupe consultatif des femmes, des réseaux de femmes et des organisations de la société civile.

Bases de données et supports numériques : base de données sur les cas de violence à l'égard des femmes dans la sphère politique recensés dans le contexte des élections législatives de 2021 ; utilisation et maintenance du système géospatial d'appréciation de la situation pour doter la Mission d'un système de gestion de l'information normalisé pour les incidents et événements devant faire l'objet d'un suivi.

Catégorie et sous-catégorie	Produits prévus : 2021	Produits livrés : 2021	Produits prévus : 2022	Produits prévus : 2023
-----------------------------	---------------------------	---------------------------	---------------------------	---------------------------

D. Activités de communication

Programmes d'information, manifestations spéciales et supports d'information : manifestations spéciales autour de certaines journées des Nations Unies ; organisation d'activités de sensibilisation du public ; supports d'information à l'appui d'une approche commune des Nations Unies ; bulletin d'information bimensuel et annuaire des travaux des Nations Unies en Iraq ; supports d'information établis par des entités des Nations Unies sur les objectifs de développement durable ; revues des médias deux fois par jour ; renforcement des capacités des professionnels des médias irakiens en matière de lutte contre la désinformation et la désinformation sur les médias sociaux.

Relations extérieures et relations avec les médias : conférences de presse, communiqués de presse et articles de presse, dont des articles d'opinion, en trois langues sur les travaux de la Mission, de l'équipe de pays des Nations Unies et de l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes.

Plateformes numériques et contenus multimédias : diffusion d'informations par l'intermédiaire du site Web de la Mission et des comptes sur les médias sociaux, y compris des produits multimédia sur la Mission, deux fiches d'information et un document regroupant les questions fréquemment posées sur les élections en Iraq et le rôle de l'ONU dans leur organisation, ainsi que sur les Nations Unies en Iraq et les manifestations en rapport avec l'Iraq ; participation à des campagnes à l'échelle des Nations Unies et diffusion de produits provenant du Siège de l'Organisation des Nations Unies.

E. Activités d'appui

Sûreté et sécurité : évaluations des risques, analyses, exposés, rapports, plans, exercices et répétitions, soutien à la protection rapprochée, formation du personnel et services de sécurité à l'appui de l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes et de l'équipe de pays des Nations Unies.

Administration : soutien administratif et technique à l'Équipe d'enquêteurs.

Logistique : fourniture de moyens de transport, de logements, de services publics de distribution et de bureaux pour l'équipe de pays des Nations Unies, services d'achat pour le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale et, récemment, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) ainsi que de moyens de transport aérien pour le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen.

Informatique et communications : fourniture de services informatiques et de services de communication, y compris Internet, les services de données et services téléphoniques et la maintenance du matériel, à l'Équipe d'enquêteurs.

Environnement : augmentation de la production d'énergie renouvelable en vue d'atteindre l'autonomie ; installation d'un système moderne de surveillance, de contrôle et d'analyse des paramètres environnementaux pour atteindre l'objectif de réduction de l'empreinte carbone de la Mission ; initiatives visant à faire de la MANUI une mission « zéro déchet ».

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2023

1. Montant total des ressources nécessaires

Ressources nécessaires (budget ordinaire)

Tableau 6

Montant total des ressources nécessaires (déduction faite des contributions du personnel)

(En milliers de dollars des États-Unis d'Amérique)

Catégorie de dépenses	2021	2022	2023		Variation
	Dépenses	Crédits ouverts	Total	Dépenses non renouvelables	2021-2022 Augmentation/ (diminution)
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) - (2)
Militaires et personnel de police	5 163,9	5 140,3	4 939,7	–	(200,6)
Personnel civil	77 541,6	79 333,5	75 690,2	–	(3 643,3)
Dépenses opérationnelles	13 160,3	13 199,4	16 474,6	2 520,0	3 275,2
Total	95 865,8	97 673,2	97 104,5	2 520,0	(568,7)

Tableau 7

Effectifs nécessaires

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Total partiel	Service mobile/Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel recruté sur le plan international)		Agents locaux	Volontaires des Nations Unies	Total
												Administrateurs	Agents			
Effectif approuvé pour 2022	1	2 ^a	1	6	18	47	53	4	132	161	–	293	118	391	2	804
Effectif proposé pour 2023	1	2 ^a	1	6	16	45	51	5	127	151	–	278	122	371	2	773
Variation	–	–	–	–	(2)	(2)	(2)	1	(5)	(10)	–	(15)	4	(20)	–	(31)

^a Les dépenses afférentes à un des emplois sont prises en charge à parts égales par la MANUI et le Bureau de la coordination des activités de développement.

29. Le montant des ressources demandées pour 2023 pour la MANUI s'élève à 97 104 500 dollars (déduction faite des contributions du personnel) et permettrait de couvrir les dépenses correspondant au déploiement de 245 membres des contingents des Nations Unies (4 939 700 dollars), les dépenses de personnel civil (75 690 200 dollars) couvrant les traitements, les dépenses communes de personnel et la prime de danger afférents à 773 emplois de temporaire (1 SGA, 2 SSG, 1 D-2, 6 D-1, 16 P-5, 45 P-4, 51 P-3, 5 P-2, 151 SM, 122 AN, 371 AL et 2 VNU), y compris 3 emplois d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national qu'il est proposé de créer, ainsi que les dépenses opérationnelles (16 474 600 dollars) liées aux consultants et services de consultants (325 200 dollars), aux voyages officiels (1 133 000 dollars), aux installations et infrastructures (6 746 400 dollars), aux transports terrestres (1 056 500 dollars), aux opérations aériennes (3 150 500 dollars), à l'informatique et aux communications (2 707 000 dollars), à la santé (334 900 dollars) et aux fournitures, services et matériels divers (1 021 100 dollars).

30. La diminution des ressources demandées pour 2023 par rapport au montant des crédits ouverts pour 2022 tient à ce qui suit :
- Une diminution nette de 200 600 dollars des dépenses afférentes aux militaires et au personnel de police, qui s'explique principalement par la diminution du coût des rations en raison de la baisse du coût des contrats de services de restauration, en partie contrebalancée par l'augmentation des dépenses prévues au titre des voyages liés au déploiement, à la relève et au rapatriement sur la base de la dernière lettre d'attribution signée avec le Gouvernement australien pour la relève de l'unité de gardes des Fidji ;
 - Une diminution nette de 3 643 300 dollars des dépenses afférentes au personnel civil qui s'explique par : i) le fait qu'il est proposé de supprimer 34 emplois, et de transformer 6 emplois d'agent(e) recruté(e) sur le plan international en emplois d'agent(e) recruté(e) sur le plan national ; ii) la baisse des dépenses prévues au titre du personnel recruté sur le plan national en raison de l'application d'un plus faible pourcentage des dépenses communes de personnel ;
 - Une augmentation nette de 3 275 200 dollars des dépenses opérationnelles qui s'explique par l'augmentation des dépenses prévues au titre : i) des installations et infrastructures, en raison de la rénovation prévue du bureau de Koweït et des installations utilisées par les unités de gardes des Nations Unies ; ii) des transports terrestres, deux autobus blindés de taille moyenne devant être remplacés ; iii) des voyages officiels, en raison d'une augmentation du nombre de réunions en personne, en particulier pour ce qui est des voyages dans la zone de la mission, le personnel concerné devant être présent sur place pour mener les activités prescrites.

Taux de vacance

31. Le tableau ci-après présente les taux de vacance proposés pour 2023, qui tiennent compte des taux moyens de déploiement et de vacance de 2021, du taux d'occupation des emplois actuel et des changements qu'il est proposé d'apporter à la composition des effectifs.

Tableau 8
Taux de vacance
(En pourcentage)

<i>Catégorie</i>	<i>2021 (taux effectif)</i>	<i>2022 (taux approuvé)</i>	<i>2023 (taux proposé)</i>
Militaires et personnel de police			
Contingents	2	1	1
Personnel civil			
Personnel recruté sur le plan international	12	8	8
Personnel recruté sur le plan national			
Administrateurs	10	9	9
Agents locaux	9	7	7
Volontaires des Nations Unies			
Volontaires recrutés sur le plan national	–	–	–

2. Effectifs nécessaires

32. Compte tenu de l'expérience acquise ces dernières années, il est proposé pour 2023 d'apporter un certain nombre de modifications et d'ajustements à la structure et aux effectifs de la MANUI, dans le souci de :
- Simplifier la structure d'appui de la Mission afin de renforcer l'efficacité de la prestation des services d'appui face aux nouvelles réalités sur le terrain, en tenant compte des enseignements

tirés de la pandémie de COVID-19, de l'achèvement des grands projets et des élections de 2021. À cette fin, il est proposé que : i) les piliers Gestion de la chaîne d'approvisionnement et Gestion de la prestation de services soient regroupés pour former le pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement et de la prestation de services ; ii) la Section des achats, le Groupe de la gestion des marchés et le Groupe de la formation qui font partie du pilier Gestion des opérations et des ressources soient restructurés ; iii) la Section du génie et de la gestion des installations soit scindée en deux unités administratives, la Section du génie et le Groupe de la gestion des installations intégrées ;

- b) Améliorer la coordination des travaux de la Mission en matière d'analyse politique et de communication de l'information sur l'évolution de la situation et les faits nouveaux, l'objectif étant de fournir des travaux de recherche plus approfondis sur les tendances à long terme. Dans ce contexte, il est proposé que le Groupe conjoint de l'analyse soit fusionné avec le Bureau des affaires politiques pour former le Bureau des affaires politiques et de l'analyse ;
- c) Renforcer les capacités nationales en réexaminant régulièrement la composition des effectifs civils de la Mission afin de faire appel autant que possible à des agents recrutés sur le plan national ;
- d) Optimiser les ressources en personnel pour faire en sorte que les effectifs de la Mission concourent à l'exécution efficace du mandat de la Mission, soient modulés selon les fonctions à exercer et fournissent des services là où ils sont le plus nécessaires, et que les emplois vacants depuis longtemps ne soient conservés qu'après un examen critique des besoins permanents.
33. Compte tenu de ce qui précède, le tableau d'effectifs proposé pour 2023 présente une diminution nette de 31 emplois. Il est proposé notamment de créer trois emplois, de supprimer 34 emplois, de transférer 31 emplois, de reclasser ou de déclasser 3 emplois, de transformer 6 emplois d'agent(e) recruté(e) sur le plan international en emplois d'agent(e) recruté(e) sur le plan national et de réaffecter 5 emplois.
34. On trouvera à l'annexe II du présent rapport des organigrammes et à l'annexe III des précisions sur les emplois approuvés et les emplois proposés par lieu d'affectation.

a) Représentante spéciale du Secrétaire général

Tableau 9

Effectifs nécessaires : Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel recruté sur le plan international)</i>		<i>Adminis- trateurs</i>			<i>Agents locaux</i>
												<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>				
Équipe de direction de la Représentante spéciale du Secrétaire général																	
Effectif approuvé pour 2022	1	–	–	–	1	–	1	–	3	2	–	5	–	1	–	6	
Effectif proposé pour 2023	1	–	–	–	1	–	1	–	3	2	–	5	–	1	–	6	
Variation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Groupe de la protection des femmes																	
Effectif approuvé pour 2022	–	–	–	–	1	–	–	–	1	–	–	1	–	–	–	1	

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel recruté sur le plan international)</i>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Effectif proposé pour 2023	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-	1
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Groupe des questions de genre																
Effectif approuvé pour 2022	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	1	1	-	-	2
Effectif proposé pour 2023	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	1	2	-	-	3
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1
Groupe de la protection de l'enfance																
Effectif approuvé pour 2022	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	1	-	-	2
Effectif proposé pour 2023	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	-	1	1	-	-	2
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bureau du (de la) Chef de cabinet																
Effectif approuvé pour 2022	-	-	1	-	3	1	6	-	11	2	-	13	11	4	-	28
Effectif proposé pour 2023	-	-	1	-	2	2	5	-	10	2	-	12	9	4	-	25
Variation	-	-	-	-	(1)	1	(1)	-	(1)	-	-	(1)	(2)	-	-	(3)
Bureau des droits de l'homme																
Effectif approuvé pour 2022	-	-	-	1	2	5	7	-	15	1	-	16	15	10	-	41
Effectif proposé pour 2023	-	-	-	1	2	4	6	1	14	1	-	15	15	10	-	40
Variation	-	-	-	-	-	(1)	(1)	1	(1)	-	-	(1)	-	-	-	(1)
Bureau de l'information																
Effectif approuvé pour 2022	-	-	-	1	1	1	1	1	5	-	-	5	9	5	-	19
Effectif proposé pour 2023	-	-	-	1	1	1	1	1	5	-	-	5	9	5	-	19
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Section de la sécurité																
Effectif approuvé pour 2022	-	-	-	-	1	5	5	2	13	81	-	94	10	116	-	220

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>		<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel recruté sur le plan international)</i>				
												<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>			
Effectif proposé pour 2023	-	-	-	-	1	5	5	2	13	81	-	94	10	116	-	220
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total																
Effectif approuvé pour 2022	1	-	1	2	10	13	20	3	50	86	-	136	47	136	-	319
Effectif proposé pour 2023	1	-	1	2	9	13	18	4	48	86	-	134	46	136	-	316
Variation	-	-	-	-	(1)	-	(2)	1	(2)	-	-	(2)	(1)	-	-	(3)

35. La Représentante spéciale du Secrétaire général assure les fonctions de Chef de la Mission, avec l'appui de son équipe de direction. Elle est également l'interlocutrice désignée de l'ONU pour les questions de sécurité en Iraq. Les unités administratives ci-après rendent compte directement à la Représentante spéciale : l'équipe de direction de la Représentante spéciale ; le Groupe de la protection des femmes ; le Groupe des questions de genre ; le Groupe de la protection de l'enfance ; le Bureau du (de la) Chef de cabinet ; le Bureau des droits de l'homme ; le Bureau de l'information ; la Section de la sécurité.

Tableau 10

Changements proposés : Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général

<i>Unité administrative</i>	<i>Emplois concernés</i>				
	<i>Changement</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Description</i>
Bureau de la Représentante spéciale du Secrétaire général/Groupe des questions de genre	+1	AN	Spécialiste de la gestion de programme (adjoint(e) de 1 ^{re} classe)	Transfert	}
Bureau du (de la) Chef de cabinet	-1	AN	Spécialiste de la gestion de programme (adjoint(e) de 1 ^{re} classe)	Transfert	
	-1	P-5	Juriste hors classe	Déclassement	}
	+1	P-4	Juriste	Déclassement	
	-1	P-3	Interprète de terrain	Suppression	Bagdad
	-1	AN	Traducteur(trice) de terrain (adjoint(e) de 1 ^{re} classe)	Suppression	Bagdad
	-1	AN	Fonctionnaire d'administration (adjoint(e) de 1 ^{re} classe)	Réaffectation	}
	+1	AN	Fonctionnaire du protocole	Réaffectation	
	-1	AN	Fonctionnaire adjoint(e) du protocole	Réaffectation	}
	+1	AN	Attaché(e) de liaison	Réaffectation	

Unité administrative	Emplois concernés				
	Changement	Classe	Titre ou fonction	Modification	Description
Bureau des droits de l'homme	-1	P-3	Spécialiste des droits humains	Suppression	Bagdad
	-1	P-4	Spécialiste des droits humains	Déclassement	
	+1	P-2	Spécialiste des droits humains (adjoint(e) de 1 ^{re} classe)	Déclassement	
	-	P-4	Spécialiste des droits humains	Transfert	De Kirkouk à Bagdad
Section de la sécurité	-1	SM	Agent(e) de sécurité	Réaffectation	
	+1	SM	Responsable de la sécurité incendie	Réaffectation	
	-	P-3	Agent(e) de coordination de la sécurité	Transfert	De Mossoul à Bagdad
	-	P-2	Coordonnateur(trice) des mesures de sécurité sur le terrain (adjoint(e) de 1 ^{re} classe)	Transfert	De Bagdad à Mossoul
	-	P-2	Coordonnateur(trice) des mesures de sécurité sur le terrain (adjoint(e) de 1 ^{re} classe)	Transfert	D'Erbil à Bassora
	-	SM	Agent(e) de protection rapprochée	Transfert	2 de Mossoul et 1 de Kirkouk à Bagdad
	-	AN	Spécialiste de la sécurité (adjoint(e) de 2 ^e classe)	Transfert	De Bagdad à Mossoul
Total	(3)				

36. Les changements ci-après sont proposés pour 2023 :

- a) **Groupe des questions de genre.** Transfert d'un emploi de spécialiste de la gestion de programme (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) du Bureau du (de la) Chef de cabinet au Groupe des questions de genre. À partir de 2023, la MANUI devrait prêter un appui renforcé à la nouvelle Chambre des députés et aux autorités gouvernementales pour l'adoption de lois et de politiques visant à protéger et à promouvoir les droits des femmes. Conformément à son mandat et en réponse aux demandes de l'Iraq, la MANUI entend intensifier sa collaboration avec les autorités nationales sur la question des femmes et la paix et la sécurité, notamment en fournissant au nouveau personnel des institutions gouvernementales aux niveaux fédéral et régional une assistance technique en la matière, y compris pour la prise en compte de la problématique du genre dans les politiques. Le (la) titulaire de l'emploi qu'il est proposé de transférer appuierait les activités de communication, dialoguerait avec divers interlocuteurs, y compris les partenaires gouvernementaux, la société civile et le Groupe consultatif des femmes, contribuerait à l'établissement de documents et à la conduite d'analyses sur la situation au regard des femmes et la paix et la sécurité et aiderait le (la) conseiller(ère) principal(e) pour les questions de genre à prêter une assistance technique au Gouvernement iraquien pour l'application du plan d'action national (2020-2024) visant à donner effet à la résolution 1325 (2000) ;
- b) **Bureau du (de la) Chef de cabinet**
- i) Déclassement de P-5 à P-4 d'un emploi de juriste hors classe. La Mission entretient des relations de travail efficaces et solides avec le Gouvernement iraquien, y compris les institutions judiciaires et juridiques. Celles-ci continuent de collaborer de manière constructive avec la MANUI, ce qui permet à la Mission de faire des progrès tangibles sur les questions opérationnelles et de progresser dans l'exécution de son mandat. Dans ce contexte, et compte tenu du fait que le Bureau compte déjà dans son effectif un(e) juriste adjoint(e) de 1^{re} classe (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), la

Mission estime que les fonctions considérées peuvent être exécutées par un(e) administrateur(trice) de classe P-4 ;

- ii) Suppression d'un emploi d'interprète de terrain (P-3) et d'un emploi de traducteur(trice) de terrain (adjoint(e) de 1^{re} classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) à Bagdad. En tenant compte de l'expérience vécue pendant la pandémie de COVID-19, à savoir que le personnel, en particulier le personnel recruté sur le plan national du Bureau, a été capable d'assumer efficacement la charge de travail en s'adaptant aux nouvelles modalités de travail, la Mission estime que les fonctions exercées par les titulaires de ces deux emplois pourraient être exécutées par d'autres membres du personnel ;
 - iii) Réaffectation d'un emploi de fonctionnaire d'administration (adjoint(e) de 1^{re} classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) qui deviendrait un emploi de fonctionnaire du protocole (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) à Erbil. La charge de travail du bureau régional du Kurdistan a progressivement augmenté du fait du soutien croissant apporté par l'ONU aux processus politiques locaux dans un climat complexe en constante évolution. Le bureau d'Erbil doit de ce fait intensifier les échanges avec les collectivités locales et la coordination avec les autorités pour exécuter le mandat de la Mission. La réaffectation proposée tient compte de la nécessité d'avoir une personne référente sur place pour gérer la collaboration et les questions de protocole avec le gouvernement régional du Kurdistan, organiser des réunions officielles de haut niveau avec les autorités locales et les consultations avec les collectivités locales, et aider à coordonner les visites de diplomates et d'autres hauts responsables dans la région ;
 - iv) Réaffectation d'un emploi de fonctionnaire adjoint(e) du protocole (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) qui deviendrait un emploi d'attaché(e) de liaison (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) à Bagdad. La fonction d'attaché(e) de liaison est devenue de plus en plus complexe ; le pays hôte ayant introduit des procédures et formalités supplémentaires en ce qui concerne le dédouanement, les expéditions et les autorisations de vol, la Mission doit renforcer sa capacité de dialoguer avec les hauts responsables au Ministère des affaires étrangères et au Bureau du Premier Ministre. En outre, le ou la titulaire de l'emploi entretiendra un dialogue et des contacts étroits avec les autorités et les bureaux de haut niveau pour faciliter les réunions, les visites et les missions des hauts fonctionnaires de l'ONU, et soutiendra le (la) Chef de cabinet ;
 - v) Transfert d'un emploi de spécialiste de la gestion de programme (adjoint(e) de 1^{re} classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) au Groupe des questions de genre à Bagdad, comme décrit à l'alinéa a) ci-dessus ;
- c) **Bureau des droits de l'homme**
- i) Suppression d'un emploi de spécialiste des droits humains (P-3) à Bagdad, cet emploi étant vacant et les fonctions correspondantes pouvant être exécutés par le personnel existant ;
 - ii) Déclassement d'un emploi de spécialiste des droits humains (P-4) qui deviendrait un emploi de spécialiste des droits humains (adjoint(e) de 1^{re} classe) (P-2) à Erbil ; à l'issue d'un examen de la charge de travail du Bureau, on estime que les fonctions correspondantes peuvent être exécutées par un(e) administrateur(trice) de classe P-2 ;
 - iii) Transfert d'un emploi de spécialiste des droits humains (P-4) de Kirkouk à Bagdad pour aider à la mise en place et à l'application du programme de la MANUI sur les droits humains dans l'administration de la justice, qui contribue directement à l'exécution du mandat par des activités de surveillance des procès et des conditions de détention, ce qui a permis d'engager une collaboration basée sur des faits avec le Conseil supérieur de la magistrature et le Ministère de la justice, d'autres entités gouvernementales, les organes conventionnels des Nations Unies et la société civile ;

d) **Section de la sécurité**

- i) Réaffectation d'un emploi d'agent(e) de sécurité (agent(e) du Service mobile) à Erbil qui deviendrait un emploi de responsable de la sécurité incendie (agent(e) du Service mobile) à Bagdad, l'objectif étant de renforcer les capacités et l'encadrement de l'équipe de la sécurité incendie compte tenu des besoins opérationnels ;
- ii) Transfert d'un emploi d'agent(e) de coordination de la sécurité (P-3) de Mossoul à Bagdad pour augmenter la capacité de l'équipe de sécurité à Bagdad de soutenir les activités opérationnelles, de renforcer le Groupe de la planification et de la mise en conformité et de fournir des services de sécurité efficaces au personnel et aux biens des Nations Unies ainsi qu'aux opérations menées au niveau de la direction ;
- iii) Transfert d'un emploi de coordonnateur(trice) des mesures de sécurité sur le terrain (adjoint(e) de 1^{re} classe) (P-2) et d'un emploi de spécialiste de la sécurité (adjoint(e) de 2^e classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) de Bagdad à Mossoul pour renforcer la capacité de l'équipe de sécurité à Mossoul de soutenir les activités opérationnelles, de surveiller la situation sur le plan de la sécurité, de faire un travail d'analyse et de fournir des rapports analytiques et des avis ;
- iv) Transfert d'un emploi de coordonnateur(trice) des mesures de sécurité sur le terrain (adjoint(e) de 1^{re} classe) (P-2) d'Erbil à Bassora pour renforcer l'équipe intégrée de sécurité et soutenir les activités opérationnelles, suivre et analyser la situation sur le plan de la sécurité, établir des rapports analytiques, formuler des conseils et améliorer l'encadrement sur le terrain ;
- v) Transfert de trois emplois d'agent(e) de protection rapprochée (agent(e) du Service mobile) à Bagdad, dont deux de Mossoul et un de Kirkouk, pour renforcer l'équipe de sûreté rapprochée et maintenir les capacités opérationnelles requises dans la région centrale.

Tableau 11

Effectifs nécessaires : Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>				
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel recruté sur le plan international)</i>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>	<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
Effectif approuvé pour 2022	-	-	-	-	-	2	2	-	4	-	-	4	-	-	-	4
Effectif proposé pour 2023	-	-	-	-	-	2	2	-	4	-	-	4	-	-	-	4
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

37. L'Équipe Iraq de la Division du Moyen-Orient et la Division de l'assistance électorale du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix (2 P-4 et 2 P-3) offrent un soutien à la Mission depuis le Siège de l'Organisation, à New York. Compte tenu des incertitudes qui persistent en Iraq sur les plans politique et économique et en matière de sécurité, et du rôle crucial que l'ONU joue dans le processus électoral, la réconciliation et les réformes aux niveaux national et régional, il est essentiel que le Département puisse continuer de fournir le soutien nécessaire. Le Département est notamment chargé d'offrir un appui opérationnel, d'aider à la définition et à la hiérarchisation d'objectifs stratégiques essentiels conformes au mandat de la

Mission et aux besoins politiques et d'établir le dialogue avec le Conseil de sécurité, les États Membres et les autres partenaires majeurs sur les plans régional et international.

b) Bureau de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général chargée des affaires politiques et de l'assistance électorale

Tableau 12

Effectifs nécessaires : Bureau de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général chargée des affaires politiques et de l'assistance électorale

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>	
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel recruté sur le plan international)</i>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>			<i>Nations Unies</i>
Équipe de direction																	
Effectif approuvé pour 2022	-	1	-	-	-	1	1	-	3	1	-	4	-	1	-	5	
Effectif proposé pour 2023	-	1	-	-	-	1	1	-	3	1	-	4	-	1	-	5	
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Bureau de liaison de Téhéran																	
Effectif approuvé pour 2022	-	-	-	1	-	1	-	-	2	-	-	2	1	1	-	4	
Effectif proposé pour 2023	-	-	-	1	-	1	-	-	2	-	-	2	1	1	-	4	
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Groupe conjoint de l'analyse (ancienne unité)																	
Effectif approuvé pour 2022	-	-	-	-	1	1	3	-	5	-	-	5	6	1	-	12	
Effectif proposé pour 2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Variation	-	-	-	-	(1)	(1)	(3)	-	(5)	-	-	(5)	(6)	(1)	-	(12)	
Bureau des affaires politiques et de l'analyse (anciennement Bureau des affaires politiques)																	
Effectif approuvé pour 2022	-	-	-	1	2	9	9	-	21	1	-	22	26	12	2	62	
Effectif proposé pour 2023	-	-	-	1	3	9	12	-	25	1	-	26	32	10	2	70	
Variation	-	-	-	-	1	-	3	-	4	-	-	4	6	(2)	-	8	
Bureau de l'assistance électorale																	
Effectif approuvé pour 2022	-	-	-	1	2	2	-	-	5	-	-	5	2	5	-	12	
Effectif proposé pour 2023	-	-	-	1	2	2	-	-	5	-	-	5	2	5	-	12	
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel recruté sur le plan international)</i>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>		
Total																
Effectif approuvé pour 2022	-	1	-	3	5	14	13	-	36	2	-	38	35	20	2	95
Effectif proposé pour 2023	-	1	-	3	5	13	13	-	35	2	-	37	35	17	2	91
Variation	-	-	-	-	-	(1)	-	-	(1)	-	-	(1)	-	(3)	-	(4)

38. À la tête de la composante politique de la MANUI, la Représentante spéciale adjointe chargée des affaires politiques et de l'assistance électorale supervise les activités du Bureau de liaison de Téhéran, du Bureau des affaires politiques et du Bureau de l'assistance électorale.

Tableau 13

Changements proposés : Bureau de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général chargé des affaires politiques et de l'assistance électorale

<i>Unité administrative</i>	<i>Emplois concernés</i>				
	<i>Changement</i>	<i>Classe</i>	<i>Titre ou fonction</i>	<i>Modification</i>	<i>Description</i>
Groupe conjoint de l'analyse	-1	AN	Analyste de l'information	Suppression	Bagdad
	-11		(1 P-5, 1 P-4, 3 P-3, 5 AN et 1 AL)	Transfert	
Bureau des affaires politiques et de l'analyse	+11		(1 P-5, 1 P-4, 3 P-3, 5 AN et 1 AL)	Transfert	Erbil
	-1	AL	Assistant(e) multilingue sur le terrain	Suppression	
	-2	AL	Assistant(e) administratif(ve)	Suppression	Bagdad
	-1	P-3	Spécialiste des questions politiques	Transformation	Mossoul
	+1	AN	Spécialiste des questions politiques	Transformation	
	-1	P-4	Spécialiste des questions politiques	Déclassement	Bagdad
	+1	P-3	Spécialiste des questions politiques	Déclassement	Bagdad
Total	(4)				

39. Les changements ci-après sont proposés pour 2023 :

- a) **Bureau des affaires politiques et de l'analyse (anciennement Bureau des affaires politiques)**
- i) Fusion du Groupe conjoint de l'analyse avec le Bureau des affaires politiques pour former le Bureau des affaires politiques et de l'analyse, et transfert des 11 emplois suivants du Groupe conjoint de l'analyse : un P-5 [analyste principal(e) de l'information (affaires politiques)], un P-4 (analyste de l'information), trois P-3 (un d'analyste de l'information, un de spécialiste des questions politiques et un d'économiste), cinq emplois

d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national [deux d'analyste de l'information et trois d'analyste de l'information (adjoint(e) de 1^{re} classe)] et un emploi d'agent local [assistant(e) administratif(ve)]. Cette fusion vise à améliorer la coordination des travaux d'analyse politique de la Mission et la communication de l'information sur l'évolution de la situation et les faits nouveaux, en mettant à profit les atouts et compétences des deux équipes pour parvenir à rattacher davantage les événements politiques aux travaux de recherche approfondis sur les tendances à long terme ;

- ii) Suppression d'un emploi d'assistant(e) multilingue sur le terrain [agent(e) local(e)] à Erbil et de deux emplois d'assistant(e) administratif(ve) [agent(e) local(e)] à Bagdad. On estime que les fonctions correspondantes peuvent être assumées par les autres membres du personnel du Bureau ;
- iii) Transformation d'un emploi de spécialiste des questions politiques (P-3) en emploi de spécialiste des questions politiques (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) pour contribuer au renforcement des capacités nationales à Mossoul, faciliter le suivi étroit et constant de la situation sur le plan politique et en matière de sécurité dans la province de Ninive, y compris les nouveaux faits concernant la société civile, en particulier les diverses communautés minoritaires dans le secteur, communiquer avec les parties prenantes locales telles que les différents groupes armés, et promouvoir le dialogue ouvert et la réconciliation en faveur de la paix et de la stabilité ;
- iv) Déclassement de P-4 à P-3 d'un emploi de spécialiste des questions politiques à Bagdad. La fonction attachée à cet emploi consiste à soutenir le dialogue politique national en cours sur la révision de la constitution, processus auquel la Mission contribue en fournissant des conseils et en s'employant à formuler un ensemble de recommandations sur les réformes politiques et électorales réclamées par le peuple iraquien. Cette fonction peut être exécutée par un(e) administrateur(trice) de classe P-3 ;

b) Groupe conjoint de l'analyse

- i) Suppression d'un emploi d'analyste de l'information (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) à Erbil, cet emploi étant vacant et les fonctions correspondantes étant exécutées de manière satisfaisante par le personnel existant ;
- ii) Transfert des 11 emplois restants dans le cadre de la fusion avec le Bureau des affaires politiques, comme décrite ci-dessus.

c) Bureau de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général chargée du développement et des affaires humanitaires

Tableau 14

Effectifs nécessaires : Bureau de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général chargée du développement et des affaires humanitaires

<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>									<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	
<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel recruté sur le plan international)</i>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>	<i>Nations Unies</i>	<i>Total</i>	

Équipe de direction

Effectif approuvé pour 2022

-	1	-	-	-	1	-	-	2	1	-	3	-	1	-	4
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel recruté sur le plan international)</i>		<i>Agents locaux</i>		
												<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>			
Effectif proposé pour 2023	-	1	-	-	-	1	-	-	2	1	-	3	-	1	-	4
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bureau de l'appui au développement																
Effectif approuvé pour 2022	-	-	-	-	-	2	2	1	5	-	-	5	20	2	-	27
Effectif proposé pour 2023	-	-	-	-	-	1	2	1	4	-	-	4	18	2	-	24
Variation	-	-	-	-	-	(1)	-	-	(1)	-	-	(1)	(2)	-	-	(3)
Total																
Effectif approuvé pour 2022	-	1	-	-	-	3	2	1	7	1	-	8	20	3	-	31
Effectif proposé pour 2023	-	1	-	-	-	2	2	1	6	1	-	7	18	3	-	28
Variation	-	-	-	-	-	(1)	-	-	(1)	-	-	(1)	(2)	-	-	(3)

40. La Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général chargée du développement et des affaires humanitaires est également Coordinatrice résidente et Coordinatrice de l'action humanitaire ; elle dirige l'équipe de pays des Nations Unies et coordonne avec les donateurs internationaux pour ce qui est de la réponse aux crises humanitaires, de la définition des stratégies et de la planification, de l'exécution et du suivi des programmes de développement à court et à long terme, comme indiqué dans le mandat de la Mission, dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et dans le cadre stratégique intégré.
41. Le Bureau de l'appui au développement est responsable des liens entre le mandat de la Mission dans le domaine du développement et les autres responsabilités qui incombent à celle-ci. Les membres de son personnel sont pour la plupart présents sur le terrain et chargés de faciliter les activités de la Mission aux niveaux des régions et des provinces. Ils recensent les besoins locaux, suivent la mise en œuvre des projets de développement et assurent la coordination interorganisations et l'échange d'informations entre la MANUI, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et l'équipe de pays des Nations Unies à l'appui de l'exécution du mandat.
42. Le Bureau de l'appui au développement aide la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général chargée du développement et des affaires humanitaires, Coordinatrice résidente et Coordinatrice de l'action humanitaire à s'acquitter de ses fonctions au sein de l'équipe de direction de la MANUI de façon à ce que cette dernière puisse exécuter son mandat. Il contribue à ce que les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, les administrations locales, les organisations non gouvernementales, les chefs tribaux et d'autres acteurs aident le Gouvernement iraquien à surmonter les difficultés socioéconomiques immédiates auxquelles celui-ci doit faire face. Parallèlement, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires aide la Représentante spéciale adjointe à s'acquitter de ses fonctions de Coordinatrice de l'action humanitaire pour l'Iraq par l'intermédiaire de son personnel et de ses mécanismes, tels que l'équipe de pays pour l'action humanitaire. Enfin, le système des coordinatrices et coordonnateurs résidents aide la Représentante spéciale adjointe à s'acquitter de ses fonctions de Coordinatrice résidente pour l'Iraq en chargeant cinq spécialistes

membres de son personnel d'aider le Gouvernement à atteindre les objectifs de développement durable. L'appui fourni par chacune de ces entités à la Représentante spéciale adjointe afin que celle-ci s'acquitte des trois fonctions qui lui sont confiées fait l'objet d'un examen régulier et des ajustements y sont apportés de sorte qu'elle puisse exécuter les tâches liées au développement et aider efficacement le Gouvernement et le peuple irakiens par des stratégies coordonnées, des mesures et des synergies entre les trois domaines d'activité.

Tableau 15

Changements proposés : Bureau de la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général chargée du développement et des affaires humanitaires

Unité administrative	Emplois concernés				
	Changement	Classe	Titre ou fonction	Modification	Description
Bureau de l'appui au développement	-1	P-4	Coordonnateur(trice)	Suppression	Erbil
	-2	AN	Coordonnateur(trice) adjoint(e) de 1 ^{re} classe	Suppression	1 à Erbil, 1 à Salaheddin
Total	(3)				

43. Les changements ci-après sont proposés pour 2023 :

Bureau de l'appui au développement

- Suppression d'un emploi de coordonnateur(trice) (P-4) à Erbil. On s'attend en 2023 à ce que le nombre de personnes déplacées et le volume de travail du Bureau dans la région du Kurdistan diminuent, des solutions durables ayant été mises en place grâce à la coordination par zone ; les fonctions attachées à cet emploi ne seront donc plus nécessaires ;
- Suppression de deux emplois de coordonnateur(trice) adjoint(e) de 1^{re} classe (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), un à Erbil et un à Salaheddin. On prévoit une réduction en 2023 des activités de coordination du Bureau dans la région du Kurdistan et à Salaheddin, sachant que le nombre de personnes déplacées devra diminuer compte tenu de la mise en place de solutions durables grâce à la coordination par zone. Dans ce contexte, les fonctions et responsabilités attachées à l'emploi à Erbil seront réparties entre les autres membres du personnel du Bureau à Bagdad, et celles attachées à l'emploi à Salaheddin seront assumées par le (la) coordonnateur(trice) adjoint(e) de 2^e classe (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) du Bureau.

d) Appui à la mission

Tableau 16

Effectifs nécessaires : Appui à la mission

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées			Personnel recruté sur le plan national			Volontaires des Nations Unies	Total
									Total partiel	Service mobile/ Service de sécurité	Services généraux	Total (personnel recruté sur le plan international)		Agents locaux		
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2				Adminis- trateurs	Agents locaux			
Effectif approuvé pour 2022	-	-	-	1	-	1	3	-	5	2	-	7	1	7	-	15

Bureau du (de la) Chef de l'appui à la mission

Effectif approuvé pour 2022

- - - 1 - 1 3 - 5 2 - 7 1 7 - 15

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Volontaires des Nations Unies</i>		<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel recruté sur le plan international)</i>	<i>Adminis- trateurs</i>	<i>Agents locaux</i>			
Effectif proposé pour 2023	-	-	-	1	-	1	3	-	5	2	-	7	2	2	-	11	
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	(5)	-	(4)	
Gestion des opérations et des ressources																	
Effectif approuvé pour 2022	-	-	-	-	1	4	4	-	9	19	-	28	3	36	-	67	
Effectif proposé pour 2023	-	-	-	-	1	6	5	-	12	19	-	31	8	50	-	89	
Variation	-	-	-	-	-	2	1	-	3	-	-	3	5	14	-	22	
Gestion de la chaîne d'approvisionnement et de la prestation de services (anciennement Gestion de la prestation de services)																	
Effectif approuvé pour 2022	-	-	-	-	1	4	6	-	11	20	-	31	6	105	-	142	
Effectif proposé pour 2023	-	-	-	-	1	6	7	-	14	35	-	49	13	142	-	204	
Variation	-	-	-	-	-	2	1	-	3	15	-	18	7	37	-	62	
Gestion de la chaîne d'approvisionnement (ancienne composante)																	
Effectif approuvé pour 2022	-	-	-	-	1	4	2	-	7	24	-	31	6	61	-	98	
Effectif proposé pour 2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Variation	-	-	-	-	(1)	(4)	(2)	-	(7)	(24)	-	(31)	(6)	(61)	-	(98)	
Total (Appui à la mission)																	
Effectif approuvé pour 2022	-	-	-	1	3	13	15	-	32	65	-	97	16	209	-	322	
Effectif proposé pour 2023	-	-	-	1	2	13	15	-	31	56	-	87	23	194	-	304	
Variation	-	-	-	-	(1)	-	-	-	(1)	(9)	-	(10)	7	(15)	-	(18)	

44. L'appui à la Mission relève de la responsabilité du (de la) Chef de l'appui à la Mission, qui coordonne et supervise les trois principaux axes de travail, à savoir la gestion des opérations et des ressources, la gestion de la prestation de services et la gestion de la chaîne d'approvisionnement.
45. Le (la) Chef de l'appui à la Mission est le (la) principal(e) conseiller(ère) de la Chef de la Mission pour toutes les questions d'appui administratif et logistique. Il (elle) est secondé(e) par les Chefs de la gestion des opérations et des ressources, de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et de la gestion de la prestation de services.
46. Afin d'obtenir des gains d'efficacité en simplifiant les modalités de fonctionnement, en tirant parti des ressources en personnel existantes et en améliorant en même temps la prestation de services aux missions clientes, compte tenu des enseignements tirés de la pandémie de COVID-19 et de l'achèvement des grands projets, il est proposé que les piliers Gestion de la chaîne d'approvisionnement et Gestion de la prestation de services soient fusionnés pour former le pilier

Gestion de la chaîne d'approvisionnement et de la prestation de services. Pour 2023, il est également proposé que la Section du génie et de la gestion des installations soit scindée en deux unités, la Section du génie et le Groupe chargé de la gestion intégrée des installations et des questions de qualité de vie, l'objectif étant de parvenir à une plus grande efficacité, compte tenu du grand nombre d'installations qui constituent le complexe. La Section du génie s'occupera des réparations et de l'entretien des bâtiments, et le Groupe chargé de la gestion intégrée des installations et des questions de qualité de vie gèrera les locaux à usage de bureau ou d'habitation.

47. Le pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement et de la prestation de services sera chargé de gérer et de coordonner les flux de marchandises et de services ainsi que d'assurer les principaux services de soutien logistique à toutes les composantes de la mission et à d'autres clients. Le (la) Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et de la prestation de services, qui relève du (de la) Chef de l'appui à la mission, supervise le Groupe des approvisionnements essentiels, la Section du génie, le Groupe chargé de la gestion intégrée des installations et des questions de qualité de vie, la Section du transport de surface, la Section des services médicaux, le Groupe du soutien psychosocial, la Section de la gestion centralisée des stocks, le Groupe de la planification des acquisitions et des demandes d'achat, la Section du contrôle des mouvements et des opérations aériennes et la Section de la gestion du matériel.
48. Le pilier Gestion des opérations et des ressources continuera de fournir un appui général et de gérer les opérations et les ressources. Le (la) Chef de la gestion des opérations et des ressources, qui rend compte au (à la) Chef de l'appui à la Mission, supervise la Section des ressources humaines, le Groupe des ressources financières et des résultats, la Section des technologies et les bureaux régionaux d'Erbil et de Kirkouk. Pour 2023, il est proposé que la Section des achats, le Groupe de la gestion des marchés et le Groupe de la formation soient rattachés au pilier Gestion des opérations et des ressources pour garantir une gestion et une répartition du travail équilibrées entre les deux piliers.

Tableau 17

Changements proposés : Bureau du (de la) Chef de l'appui à la mission

Unité administrative	Emplois concernés				
	Changement	Classe	Titre ou fonction	Modification	Description
Bureau du (de la) Chef de l'appui à la mission	-1	AL	Assistant(e) au soutien logistique	Suppression	} Bagdad
	+1	AN	Logisticien(ne) (adjoint(e) de 1 ^{re} classe)	Création	
	+1	AN	Spécialiste des questions d'environnement (adjoint(e) de 1 ^{re} classe)	Réaffectation	De la Section de la gestion du matériel
	-1	AN	Spécialiste adjoint(e) (qualité de vie)	Transfert	Au Groupe chargé de la gestion intégrée des installations et des questions de qualité de vie
	-1	AL	Assistant(e) chargé(e) des voyages	Transfert	À la Section des ressources humaines
	-1	AL	Assistant(e) de liaison	Transfert	À la Section des ressources humaines
	-2	AL	Assistant(e) d'équipe	Transfert	À la Section des ressources humaines
Total	(4)				

49. Les changements ci-après sont proposés pour 2023 :

- a) Suppression d'un emploi d'assistant(e) au soutien logistique [agent(e) local(e)] à Bagdad. Le Groupe de la logistique est principalement responsable de la coordination de toutes les activités de soutien logistique de la Mission, y compris la fourniture d'un soutien logistique complet aux unités de gardes des Nations Unies déployées dans la zone de la Mission. Les fonctions attachées à cet emploi ont évolué ; le ou la titulaire doit désormais communiquer davantage avec les organes gouvernementaux en raison de l'introduction par le Gouvernement de nouvelles réglementations, former le (la) logisticien(ne) des nouvelles unités de gardes et exécuter des tâches techniques pour aider à l'exécution rapide des plans et projets. Il faut pour cela renforcer la capacité du Groupe, aussi est-il proposé de supprimer cet emploi et de créer un emploi de logisticien(ne) (adjoint(e) de 1^{re} classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), comme décrit ci-après ;
- b) Création d'un emploi de logisticien(ne) (adjoint(e) de 1^{re} classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) à Bagdad en même temps que la suppression de l'emploi d'assistant(e) au soutien logistique [agent(e) local(e)]. Compte tenu des nouveaux règlements gouvernementaux concernant les visas à délivrer aux unités de gardes des Nations Unies et de la nécessité de coordonner rapidement et plus étroitement avec les divers organismes gouvernementaux, les fonctions attachées à cet emploi ont évolué et exigent des compétences plus élevées. La proposition de créer cet emploi vise à doter le Bureau d'un niveau de compétence à la mesure des attributions et responsabilités attachées à la fonction considérée, qui consistent à assurer un soutien logistique et un appui en matière de formation aux unités de gardes des Nations Unies qui sont déployées dans la zone de la Mission ;
- c) Réaffectation d'un emploi d'auxiliaire au contrôle du matériel et à la gestion des stocks (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) de la Section de la gestion du matériel, qui deviendrait un emploi de spécialiste des questions d'environnement (adjoint(e) de 1^{re} classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) du Groupe de l'environnement à Bagdad, le but étant de renforcer la capacité du Groupe d'appuyer l'exécution des plans de protection de l'environnement applicables à l'échelle de la Mission pour ce qui est de la gestion et du recyclage des déchets dans le complexe ;
- d) Transfert d'un emploi de spécialiste adjoint(e) (qualité de vie) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) au Groupe de la gestion intégrée des installations et des questions de qualité de vie ;
- e) Transfert à la Section des ressources humaines de quatre emplois, à savoir un emploi d'assistant(e) chargé(e) des voyages [agent(e) local(e)] et un emploi d'assistant(e) de liaison [agent(e) local(e)] de Bagdad et deux emplois d'assistant(e) d'équipe [agent(e) local(e)] du Koweït, le but étant de renforcer la gestion centralisée des fonctions relatives aux ressources humaines.

Gestion des opérations et des ressources

Tableau 18

Changements proposés : Gestion des opérations et des ressources

Unité administrative	Emplois concernés				
	Changement	Classe	Titre ou fonction	Modification	Description
Section des ressources humaines	-1	AL	Assistant(e) chargé(e) des ressources humaines	Suppression	Bagdad
	-1	SM	Assistant(e) chargé(e) des ressources humaines	Transformation	
	+1	AN	Spécialiste adjoint(e) des ressources humaines	Transformation	

Unité administrative	Emplois concernés				
	Changement	Classe	Titre ou fonction	Modification	Description
	-1	AL	Assistant(e) chargé(e) des ressources humaines	Suppression	} Bagdad
	+1	AN	Spécialiste adjoint(e) des ressources humaines	Création	
	+1	AL	Assistant(e) chargé(e) des voyages	Transfert	Du Bureau du (de la) Chef de l'appui à la mission
	+1	AL	Assistant(e) de liaison	Transfert	Du Bureau du (de la) Chef de l'appui à la mission
	+2	AL	Assistant(e) d'équipe	Transfert	Du Bureau du (de la) Chef de l'appui à la mission
Section des technologies	-1	SM	Technicien(ne) en télécommunications	Suppression	Bagdad
	-1	SM	Assistant(e) aux systèmes informatiques	Suppression	Bagdad
	-1	AL	Assistant(e) informaticien(ne)	Suppression	Bagdad
	-1	AL	Assistant(e) aux télécommunications	Suppression	Bagdad
Groupe des ressources financières et des résultats	-1	AL	Assistant(e) administratif(ve)	Réaffectation	}
	+1	AL	Assistant(e) (finances)	Réaffectation	
	-	P-3	Spécialiste des finances et du budget	Transfert	D'Erbil à Bagdad
Section des achats	+16		(1 P-4, 2 SM, 1 AN et 12 AL)	Restructuration	Du pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement et de la prestation de services
Groupe de la gestion des marchés	-	SM	Assistant(e) aux achats	Transfert	De Bagdad à Erbil
	-	AL	Assistant(e) aux achats	Transfert	Du Koweït à Erbil
	+2		(1 P-3 et 1 AL)	Restructuration	Du pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement et de la prestation de services
	-1	AL	Assistant(e) administratif(ve)	Suppression	} Erbil
+1	AN	Fonctionnaire d'administration (adjoint(e) de 2 ^e classe)	Création		
Section de la formation	+5		(1 P-4, 1 SM, 1 AN et 2 AL)	Restructuration	Du pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement et de la prestation de services
Total	22				

50. Les changements ci-après sont proposés :

a) **Section des ressources humaines**

- i) Suppression d'un emploi d'assistant(e) chargé(e) des ressources humaines [agent(e) local(e)] basé à Bagdad. Après examen, il a été établi que les fonctions correspondantes pouvaient être assurées de manière correcte par le personnel existant ;
- ii) Transformation d'un emploi d'assistant(e) chargé(e) des ressources humaines (Service mobile) en spécialiste adjoint(e) des ressources humaines [administrateur(trice) national(e)] afin de contribuer au renforcement des capacités locales à Bagdad. Le ou la titulaire du poste prendra part à la prestation de service aux clients, sera tout particulièrement chargé de mener des recherches approfondies et de rédiger des analyses et des réponses, conseillera les clients sur les règlements, règles et politiques en matière de ressources humaines afin de veiller à leur bonne application, et prêtera main-forte à la mise en œuvre des politiques et à la prise de décision en fournissant des services de conseil concernant l'ensemble des questions opérationnelles liées à la gestion des ressources humaines ;
- iii) Suppression d'un emploi d'assistant(e) chargé(e) des ressources humaines [agent(e) local(e)] à Erbil, sachant qu'il faut y renforcer les capacités compte tenu de la nécessité de conseiller les clients sur les questions de recrutement et de sélection et de fournir aux responsables de programme un appui en matière de formation du personnel. Il est donc proposé de supprimer cet emploi et de créer un emploi de spécialiste adjoint(e) des ressources humaines (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) ;
- iv) Création d'un emploi de spécialiste adjoint(e) des ressources humaines (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) à Erbil en même temps que la suppression d'un emploi d'assistant(e) chargé(e) des ressources humaines [agent(e) local(e)], l'objectif étant de donner à la Section les moyens de faire face à la charge de travail qui devient plus lourde et plus complexe. Le ou la titulaire sera responsable de toutes les questions liées aux services aux clients, notamment le traitement des candidatures, l'assistance aux activités de recrutement, la fourniture d'informations sur la gestion du temps dans Umoja et le soutien à la mise en œuvre des politiques et à la prise de décision grâce à la fourniture de services consultatifs sur l'ensemble des questions opérationnelles de gestion des ressources humaines ;
- v) Transfert de quatre emplois de temporaire (un emploi d'assistant(e) (voyages) [agent(e) local(e)], un emploi d'assistant(e)(liaison) [agent(e) local(e)] et deux emplois d'assistant(e) d'équipe), qui sont actuellement rattachés au Bureau du (de la) Chef de l'appui à la Mission, comme indiqué au paragraphe 49 d) ;

- b) **Section des technologies.** Suppression de quatre emplois de temporaires, à savoir un(e) technicien(ne) en télécommunications (Service mobile), un(e) assistant(e) aux systèmes d'information (Service mobile), un(e) assistant(e) informaticien(ne) [agent(e) local(e)] et un(e) assistant(e) en télécommunications [agent(e) local(e)] à Bagdad. À la suite d'un examen interne du mode de fonctionnement de la Mission, il est apparu que le service et l'assistance aux utilisateurs finals avaient largement laissé la place à l'utilisation de solutions virtuelles, de solutions en nuage et de solutions institutionnelles, ainsi qu'à une utilisation accrue des solutions d'assistance en libre-service et de divers outils collaboratifs internes. Il a donc été décidé que les fonctions correspondant à ces postes pouvaient être efficacement remplies par d'autres membres du personnel existant ;

c) **Groupe des ressources financières et des résultats**

- i) Réaffectation d'un emploi d'assistant(e) administratif(ve) [agent(e) local(e)], qui deviendrait un emploi d'assistant(e) aux finances [agent(e) local(e)], le but étant de rendre compte des fonctions effectivement exercées ;

- ii) Transfert d'un emploi de spécialiste des finances et du budget (P-3) d'Erbil à Bagdad afin d'appuyer la prestation de services de gestion financière, de conseil et la gestion des ressources financières de la Mission ;
- d) **Section des achats**
- i) Réalignement de la Section des achats, comprenant 16 postes (1 P-4, 2 SM, 1 AN et 12 AL), qui relevait du pilier « Gestion de la chaîne d'approvisionnement » ;
- ii) Redéploiement d'un emploi d'assistant(e) aux achats (Service mobile) de Bagdad à Erbil et d'un emploi d'assistant(e) aux achats [agent(e) local(e)] du Koweït à Erbil afin de renforcer l'équipe chargée des achats dans la région du Kurdistan dans le contexte de l'accroissement des activités menées à Mossoul ;
- e) **Groupe de la gestion des marchés**
- i) Réalignement du Groupe de la gestion des marchés, comprenant deux emplois [1 P-3 et 1 agent(e) local(e)], provenant de l'ancien pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement ;
- ii) Suppression d'un emploi d'assistant(e) administratif(ve) [agent(e) local(e)] qui ne cadre pas à l'évolution des besoins du Groupe, les capacités de celui-ci devant être renforcées pour qu'il puisse faire face à l'augmentation du volume de travail ;
- iii) Création d'un emploi de fonctionnaire d'administration (adjoine de 2^e classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) à Bagdad en même temps que la suppression de l'emploi d'assistant(e) administratif(ve) [agent(e) local(e)], l'objectif étant de renforcer les capacités en matière de suivi et de gestion des contrats sensibles, compte tenu du fait que les contrats sont plus nombreux, plus complexes et portent sur des montants plus élevés ;
- f) **Section de la formation.** Réalignement de la Section de la formation, comprenant 5 postes (1 P-4, 1 SM, 1 AN et 2 AL), qui relevait du pilier « Gestion de la chaîne d'approvisionnement ».

Gestion de la chaîne d'approvisionnement et des services

Tableau 19

Changements proposés

Unité administrative	Emplois concernés				
	Changement	Classe	Titre ou fonction	Modification	Description
Équipe de direction	-1	P-5	Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement	Suppression de poste	Bagdad
Section du génie (nouvelle composante)	-1	SM	Assistant(e) (gestion des installations)	Suppression	Bagdad
	-1	AL	Assistant(e) au courrier	Suppression	Bagdad
	-1	AL	Mécanicien(ne) (groupes électrogènes)	Suppression	Bagdad
	-	SM	Technicien(ne) du génie	Transfert	D'Erbil à Mossoul
	+35		(1 P-4, 2 P-3, 2 SM, 3 AN et 27 AL)	Scission	
Section du génie et de la gestion des installations (ancienne composante)	-55		(1 P-4, 2 P-3, 7 SM, 3 AN et 42 AL)	Scission	}
Groupe de la gestion des installations intégrées et des questions de qualité de vie (nouvelle composante)	+17		(4 SM et 13 AL)	Scission	

Unité administrative	Emplois concernés				
	Changement	Classe	Titre ou fonction	Modification	Description
Section du transport de surface	+1	AN	Spécialiste adjoint(e) (qualité de vie)	Transfert	Du Bureau du (de la) Chef de l'appui à la mission
	-1	AL	Chauffeur(se)	Suppression	Bagdad
	-3	AL	Opérateur(trice) de véhicules lourds	Suppression	2 à Bagdad et 1 à Erbil
	-1	SM	Technicien(ne) véhicules	Transformation	}
	+1	AN	Administrateur(trice) chargé(e) des transports (adjoint(e) de 2 ^e classe)	Transformation	
	-1	SM	Assistant(e) (transports)	Transformation	
+1	AL	Assistant(e) (transports)	Transformation		
Section des approvisionnements essentiels	-	SM	Assistant(e) (transports)	Transfert	De Bagdad à Erbil
	-1	AL	Assistant(e) administratif (ve)	Suppression	Bagdad
Section de la formation	-	AL	Assistant(e) (fournitures)	Transfert	De Bagdad à Mossoul
	-5		(1 P-4, 1 SM, 1 AN et 2 AL)	Restructuration	À la Section de la gestion des opérations et des ressources
Groupe de la gestion des marchés	-2		(1 P-3 et 1 AN)	Restructuration	À la Section de la gestion des opérations et des ressources
Section du contrôle des mouvements et des opérations aériennes	-1	AL	Assistant(e) au contrôle des mouvements	Suppression	Bagdad
	-1	SM	Assistant(e) au contrôle des mouvements	Transformation	}
	+1	AN	Agent(e) de la régulation des mouvements (adjoint(e) de 2 ^e classe)	Transformation	
	-	AL	Assistant(e) au contrôle des mouvements	Transfert	D'Erbil à Kirkouk
Section des achats	-16		(1 P-4, 2 SM, 1 AN et 12 AL)	Restructuration	À la Section de la gestion des opérations et des ressources
Section de la gestion du matériel	-1	AN	Spécialiste des questions d'environnement (adjoint(e) de 1 ^{re} classe)	Réaffectation	Au Bureau du (de la) Chef de l'appui à la mission
Section de la gestion centralisée des stocks	-1	SM	Assistant(e) (réception et inspection)	Suppression	Erbil
	-2	AL	Assistant(e) (fournitures)	Suppression	}
	-1	SM	Assistant(e) (fournitures)	Transformation	
	+1	AN	Spécialiste de l'approvisionnement (adjoint(e) de 1 ^{re} classe)	Transformation	
Total	(36)				

51. Les changements ci-après sont proposés pour 2023 :

a) **Équipe de direction**

- i) Fusion du pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement avec le pilier Gestion de la prestation de services pour former le pilier Gestion de la chaîne d'approvisionnement et de la prestation de services, comme indiqué ci-dessus au paragraphe 46. À cet égard, il est proposé que la Section du contrôle des mouvements et des opérations aériennes, la Section de la gestion centralisée des stocks, la Section de la gestion du matériel et le Groupe de la planification des acquisitions et des demandes d'achat, qui relèvent actuellement du pilier « Gestion de la chaîne d'approvisionnement », soient intégrées dans le nouveau pilier proposé. En outre, pour assurer une répartition équilibrée de la charge de travail entre les deux piliers, il est également proposé que la Section des achats (16 postes), le Groupe de la gestion des marchés (2 postes) et la Section de la formation (5 postes) relèvent désormais du pilier Gestion des opérations et des ressources, comme indiqué ci-dessus aux paragraphes 50 d) à f) ;
- ii) Suppression d'un poste de Chef de la gestion de la chaîne d'approvisionnement (P-5) basé à Bagdad en raison de la fusion de deux piliers auparavant distincts ;

b) **Section du génie**

- i) Scission de la Section de l'ingénierie et de la gestion des installations en deux entités : la Section de l'ingénierie, comprenant 35 emplois existants (1 P-4, 2 P-3, 2 SM, 3 AN et 27 AL), et le Groupe de la gestion des installations intégrées et des questions de qualité de vie, comprenant 17 emplois existants (4 SM et 13 AL) ;
- ii) Suppression d'un emploi d'assistant(e) (gestion des installations) (Service mobile), à Bagdad, les fonctions correspondantes pouvant être exécutées de manière satisfaisante par le personnel existant ;
- iii) Suppression de deux emplois d'agent(e) local(e), à savoir un(e) assistant(e) au courrier à Erbil et un(e) mécanicien(ne) (groupes électrogènes) à Bagdad, les fonctions correspondantes pouvant être efficacement couvertes par d'autres emplois au sein de la Section ;
- iv) Transfert d'un emploi de technicien(ne) du génie (Service mobile) d'Erbil à Mossoul pour superviser et gérer les locaux de l'Organisation des Nations Unies, y compris l'allocation d'espace pour les bureaux et les logements, la réservation et l'enregistrement des occupants, la supervision de l'entretien des logements, des bureaux et des espaces communs et la gestion des contrats pour les services fournis ;

- c) **Groupe de la gestion des installations intégrées et des questions de qualité de vie.** Redéploiement d'un emploi de spécialiste adjoint(e) (qualité de vie) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) du Bureau du (de la) Chef de l'appui à la Mission, comme indiqué ci-dessus au paragraphe 49 c) ;

d) **Section du transport de surface**

- i) Suppression de quatre emplois : un(e) chauffeur(se) (niveau local) et trois opérateur(trice)s de véhicules lourds [agent(e) local(e)], dont deux à Bagdad et un à Erbil, ces emplois étant vacants et les fonctions correspondantes étant exécutées de manière satisfaisante par le personnel existant ;
- ii) Transformation d'un emploi de technicien(ne) véhicules (Service mobile) en emploi d'administrateur(trice) chargé(e) du transport (adjoint(e) de 2^e classe) (administrateur(trice) recruté (e) sur le plan national) à Bagdad, et d'un emploi d'assistant(e) aux transports (Service mobile) en emploi d'assistant(e) aux transports [agent(e) local(e)] à Erbil, afin d'assurer la gestion de la maintenance du parc de véhicules de transport, et de promouvoir

la transformation des emplois soumis à recrutement international en emplois soumis à recrutement national ;

- iii) Transfert d'un emploi d'assistant(e) aux transports (Service mobile) de Bagdad à Erbil pour renforcer la gestion de l'équipe chargée des transports dans la région du Kurdistan dans le contexte de l'accroissement des activités menées à Mossoul ;

e) **Section des approvisionnements essentiels**

- i) Suppression d'un emploi d'assistant(e) administratif(ve) [agent(e) local(e)] à Bagdad, l'emploi étant vacant et les fonctions correspondantes étant exécutées de manière satisfaisante par le personnel existant ;
- ii) Transfert d'un emploi d'assistant(e) (fournitures) [agent(e) local(e)] de Bagdad à Mossoul pour soutenir le complexe des Nations Unies à Mossoul ;

f) **Section du contrôle des mouvements et des opérations aériennes**

- i) Suppression d'un emploi d'assistant(e) au contrôle des mouvements [agent(e) local(e)] à Bagdad, l'emploi étant vacant et les fonctions correspondantes étant exécutées de manière satisfaisante par le personnel existant ;
- ii) Transformation d'un emploi d'assistant(e) au contrôle des mouvements (Service mobile) en agent(e) de la régulation des mouvements (adjoint(e) de 2^e classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) à Bagdad, afin de promouvoir la transformation des emplois soumis à recrutement international en emplois soumis à recrutement national ;
- iii) Transfert d'un emploi d'assistant(e) au contrôle des mouvements [agent(e) local(e)] d'Erbil à Kirkouk afin qu'il y ait un(e) représentant(e) sur le terrain pour assurer la liaison avec les autorités aéroportuaires et superviser les opérations de manutention au sol ;

- g) **Section de la gestion du matériel.** Réaffectation d'un emploi d'auxiliaire au contrôle du matériel et à la gestion des stocks (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national), qui deviendrait un emploi de spécialiste des questions d'environnement (adjoint(e) de 1^{re} classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) au sein du Groupe de l'environnement du Bureau du (de la) Chef de l'appui à la mission à Bagdad, comme indiqué ci-dessus au paragraphe 49 b) ;

h) **Section de la gestion centralisée des stocks**

- i) Suppression d'un emploi d'assistant(e) (réception et inspection) (Service mobile) à Erbil et de deux emplois d'assistant à l'approvisionnement [agent(e) local(e)], l'un à Erbil et l'autre à Bagdad, étant donné que ces fonctions peuvent être assurées de manière satisfaisante par le personnel existant ;
- ii) Transformation d'un emploi d'assistant(e) aux fournitures (Service mobile), qui deviendrait un emploi de spécialiste de l'approvisionnement (adjoint de 1^{re} classe) (administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national) à Bagdad, afin de promouvoir la transformation des emplois soumis à recrutement international en emplois soumis à recrutement national.

Bureau d'appui commun de Koweït

Tableau 20

Bureau d'appui commun de Koweït : effectifs nécessaires

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>			<i>Total</i>	
									<i>Service mobile/ Service de sécurité</i>		<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel recruté sur le plan international)</i>		<i>Adminis- trateurs locaux</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>							
Section des ressources humaines																
Effectif approuvé pour 2022	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	3	-	11	-	14
Effectif proposé pour 2023	-	-	-	-	-	1	1	-	2	1	-	3	-	11	-	14
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Section des finances																
Effectif approuvé pour 2022	-	-	-	-	-	1	-	-	1	5	-	6	-	10	-	16
Effectif proposé pour 2023	-	-	-	-	-	1	-	-	1	4	-	5	-	8	-	13
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	(2)	-	(3)
Section des voyages																
Effectif approuvé pour 2022	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	2	-	3
Effectif proposé pour 2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	2	-	3
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total																
Effectif approuvé pour 2022	-	-	-	-	-	2	1	-	3	7	-	10	-	23	-	33
Effectif proposé pour 2023	-	-	-	-	-	2	1	-	3	6	-	9	-	21	-	30
Variation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	(2)	-	(3)

52. Le Bureau d'appui commun de Koweït continuera de fournir des services d'appui à la MANUI, à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et à d'autres entités. Les ressources dont dispose le Bureau sont fonction du nombre de clients (personnel recruté sur les plans international et national et agents en tenue) qui reçoivent ses services.

Tableau 21
Changements proposés : Bureau d'appui commun de Koweït

Unité administrative	Emplois concernés				
	Variation	Classe	Titre ou fonction	Modification	Description
Bureau d'appui commun de Koweït	-1	SM	Assistant(e) (finances)	Suppression	Koweït
	-2	AL	Assistant (finances)	Suppression	Koweït
Total	(3)				

53. Les changements suivants sont proposés pour 2023 : suppression de trois emplois, dont un emploi d'assistant(e) aux finances (Service mobile) et deux emplois d'assistant(e) aux finances [agent(e) local(e)], dans le cadre de l'action du Secrétariat pour aligner les sources de financement du Bureau d'appui conjoint du Koweït afin de mieux rendre compte de la charge de travail et de la clientèle que le Bureau d'appui dessert. Il s'agit de parvenir à une répartition plus équilibrée des effectifs du Bureau d'appui entre les missions politiques spéciales, sachant qu'il est proposé de supprimer six emplois de la MANUA et de la MANUI et de recréer ces emplois dans quatre autres missions, à savoir le Bureau de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, UNITAD, la Mission de vérification des Nations Unies en Colombie et la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda.

3. Ressources financières

Tableau 22
Ressources financières, par catégorie de dépenses

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie de dépenses	2021	2022	2023		Variation
	Dépenses (1)	Crédits ouverts (2)	Montant total des ressources nécessaires (3)	Dépenses non renouvelables (4)	Augmentation/ (diminution) entre 2022 et 2023 (5) = (3) - (2)
I. Militaires et personnel de police					
Contingents	5 163,9	5 140,3	4 939,4	–	(200,6)
Total partiel (I)	5 163,9	5 140,3	4 939,7	–	(200,6)
II. Personnel civil					
Personnel recruté sur le plan international	51 324,9	53 497,8	51 301,3	–	(2 196,5)
Personnel recruté sur le plan national	26 133,8	25 773,8	24 324,2	–	(1 449,6)
Volontaires des Nations Unies	82,9	61,9	64,7	–	2,8
Total partiel (II)	77 541,6	79 333,5	75 690,2	–	(3 643,3)
III. Dépenses opérationnelles					
Consultants et services de consultants	74,3	136,8	325,2	–	188,4
Voyage officiel	351,3	773,0	1 133,0	–	360,0
Installations et infrastructures	4 100,1	3 488,2	6 746,4	2 000,0	3 258,2

Catégorie de dépenses	2021	2022	2023		Variation
	Dépenses	Crédits ouverts	Montant total des ressources nécessaires	Dépenses non renouvelables	Augmentation/ (diminution) entre 2022 et 2023
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) - (2)
Transports terrestres	1 174,8	535,5	1 056,5	520,0	521,0
Opérations aériennes	3 318,3	3 226,1	3 150,5	–	(75,6)
Communications et informatique	3 203,2	2 692,4	2 707,0	–	14,6
Santé	255,7	324,5	334,9	–	10,4
Fournitures, services et matériel divers	682,8	2 022,9	1 021,1	–	(1 001,8)
Total partiel (III)	13 160,3	13 199,4	16 474,6	2 520,0	3 275,2
Total	95 865,8	97 673,2	97 104,5	2 520,0	(568,7)

4. Analyse des ressources nécessaires

Militaires et personnel de police

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Dépenses 2021	Crédits ouverts 2022	Montant total des ressources nécessaires 2023	Variation 2023-2022
Contingents	5 163,9	5 140,3	4 939,7	(200,6)

54. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 4 939 700 dollars pour déployer 245 membres des contingents ; ce montant servirait à financer : a) les remboursements aux gouvernements du coût des contingents aux taux standard (2 740 400 dollars) ; b) les frais de voyage liés au déploiement, à la relève et au rapatriement (611 800 dollars) ; c) l'indemnité de permission (50 900 dollars) ; d) l'indemnité journalière (76 500 dollars) ; e) l'indemnité à verser en cas de décès ou d'invalidité (64 700 dollars) ; f) les rations (1 319 200 dollars) ; g) le matériel majeur (5 500 dollars) ; h) le transport et le déploiement du matériel appartenant aux contingents (70 700 dollars). À ce titre, un taux de vacance de 1 % a été appliqué.
55. La diminution tient principalement à la réduction des coûts des rations résultant des nouveaux taux contractuels, contrebalancée en partie par l'augmentation des crédits demandés au titre des voyages pour le déploiement, la rotation et le rapatriement du contingent conformément à la dernière lettre d'attribution du Gouvernement australien relative à la relève de l'Unité de gardes des Nations Unies dont le personnel avait été fourni par les Fidji.

Personnel civil

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Dépenses 2021	Crédits ouverts 2022	Montant total des ressources nécessaires 2023	Variation 2023- 2022
Personnel recruté sur le plan international	51 324,9	53 497,8	51 301,3	(2 196,5)

56. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 51 301 300 dollars pour couvrir les traitements (25 635 400 dollars), les dépenses communes de personnel (22 427 200 dollars) et la prime de danger (3 238 700 dollars) afférents à 278 emplois de temporaires soumis à recrutement international

(1 emploi de Secrétaire général(e) adjoint(e), 2 emplois de Sous-Secrétaire général(e), 1 D-2, 6 D-1, 16 P-5, 45 P-4, 51 P-3, 5 P-2 et 151 emplois d'agent(e) du Service mobile). Un taux de vacance de 8 % a été appliqué.

57. La diminution est principalement due à la suppression de neuf emplois soumis à recrutement international (1 P-5, 1 P-4, 2 P-3 et 5 agents du Service mobile), au reclassement de trois emplois (1 P-5 en P-4, 1 P-4 en P-2 et 1 P-4 en P-3) et à la transformation de six emplois soumis à recrutement international (1 P-3 et 5 agent(e)s du Service mobile) en emplois soumis à recrutement national [5 emplois d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national et 1 emploi d'agent(e) local(e)].

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Dépenses 2021</i>	<i>Crédits ouverts 2022</i>	<i>Montant total des ressources nécessaires 2023</i>	<i>Variation 2023-2022</i>
Personnel recruté sur le plan national	26 133,8	25 773,6	24 324,2	(1 449,6)

58. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 24 324 200 dollars pour couvrir les traitements (16 898 100 dollars), les dépenses communes de personnel (5 248 600 dollars), la prime de danger (2 177 500 dollars) afférents à 493 emplois de temporaires soumis à recrutement national [122 emplois d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national et 371 emplois d'agent(e) local(e)]. Des taux de vacance de 9 % et 7 % ont été respectivement appliqués pour les emplois d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national et les emplois d'agent(e) local(e) existants, et un taux de vacance de 50 % a été appliqué pour les trois emplois qu'il est proposé de créer en 2023.

59. La diminution tient principalement à : a) l'application d'un taux de dépenses communes de personnel plus faible que pour le budget 2022 [27 % contre 34 % pour les emplois d'administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national, et 32 % contre 39 % pour les emplois d'agent(e) local(e)] ; b) la suppression de 25 emplois soumis à recrutement national [4 emplois d'administrateur (trice) recruté(e) sur le plan national et 21 emplois d'agent(e) local(e)]. Cette diminution est contrebalancée par la hausse des dépenses au titre de la prime de danger conformément au dernier taux mensuel de prime de risque publié.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Dépenses 2021</i>	<i>Crédits ouverts 2022</i>	<i>Montant total des ressources nécessaires 2023</i>	<i>Variation 2023-2022</i>
Volontaires des Nations Unies	82,9	61,9	64,7	2,8

60. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 64 700 dollars pour couvrir les dépenses afférentes à deux emplois de Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan national. À ce titre, un taux de vacance de 0 % a été appliqué.

61. L'augmentation est principalement due à l'accroissement des ressources demandées au titre de l'indemnité de subsistance des Volontaires et du sursalaire pour conditions difficiles sur la base des derniers taux standard fournis par le Programme des Volontaires des Nations Unies.

Dépenses opérationnelles

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Dépenses 2021</i>	<i>Crédits ouverts 2022</i>	<i>Montant total des ressources nécessaires 2023</i>	<i>Variation 2023-2022</i>
Consultants et services de consultants	74,3	136,8	325,2	188,4

62. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 325 200 dollars pour couvrir les dépenses afférentes à l'emploi de consultants indépendants et de services de consultants qui seraient chargés de fournir des services techniques ou spécialisés sur les questions électorales, l'énergie, la prévention des conflits, la lutte contre le terrorisme, la santé mentale et de dispenser une formation à l'intention du personnel de la Mission.
63. L'augmentation est principalement due au fait que le Groupe conjoint de l'analyse a besoin de davantage de services de consultants individuels, notamment en ce qui concerne le secteur de l'énergie et les groupes armés, ainsi qu'aux besoins en services de conseil du Groupe du soutien psychosocial, qui se concentre sur les services psychosociaux pour la promotion de la santé mentale du personnel de la mission.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Dépenses 2021</i>	<i>Crédits ouverts 2022</i>	<i>Montant total des ressources nécessaires 2023</i>	<i>Variation 2023-2022</i>
Voyage officiel	351,3	773,0	1 133,0	360,0

64. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 1 133 000 dollars pour financer les voyages officiels effectués principalement dans la zone de la Mission, afin de mener des consultations avec des responsables gouvernementaux, des donateurs et des organisations non gouvernementales, de superviser les bureaux locaux et régionaux, de mener des consultations politiques avec des entités locales et de conduire des missions d'évaluation de la situation des droits humains, et les voyages officiels que la Représentante spéciale du Secrétaire général et ses hauts collaborateurs effectuent en dehors de la zone de la Mission pour mener des consultations politiques de haut niveau avec diverses entités, rencontrer des interlocuteurs haut placés au Siège de l'Organisation et rendre compte de la situation au Conseil de sécurité (720 400 dollars) ainsi que les déplacements effectués à des fins de formation (412 600 dollars).
65. L'augmentation est principalement attribuable à : a) une hausse du nombre de réunions en personne, en particulier pour les voyages dans la zone de la mission, conformément à l'un des principaux enseignements tirés de la pandémie de COVID-19, à savoir qu'il importe que la Mission soit présente sur le terrain, dans les communautés et auprès des homologues nationaux, et qu'elle s'attaque aux problèmes que rencontrent les personnes dont elle s'occupe, en particulier pour assurer efficacement les missions de bons offices, les dialogues de réconciliation et le suivi des droits humains ; b) l'augmentation des dépenses prévues au titre des déplacements liés aux programmes de formation en présentiel nécessaires pour étoffer le savoir-faire fonctionnel et technique du personnel de la Mission dans divers domaines.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Dépenses 2021</i>	<i>Crédits ouverts 2022</i>	<i>Montant total des ressources nécessaires 2023</i>	<i>Variation 2023-2022</i>
Installations et infrastructures	4 100,1	3 488,2	6 746,4	3 258,2

66. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 6 746 400 dollars pour couvrir les dépenses afférentes à l'acquisition : a) du matériel de génie (50 800 dollars) ; b) des installations préfabriquées (72 000 dollars) ; c) des groupes électrogènes et du matériel électrique (154 000 dollars) ; d) du mobilier (35 000 dollars) ; e) du matériel de bureau et d'autres équipements (50 000 dollars) ; f) du matériel de sûreté et de sécurité (377 700 dollars) ; g) de la location de locaux (293 500 dollars) ; h) des services collectifs de distribution et des services d'élimination des déchets (678 100 dollars) ; i) des services d'entretien (1 746 200 dollars) ; j) des services de sécurité (354 000 dollars) ; k) des

travaux de construction, de transformation, de rénovation et de gros entretien (2 560 000 dollars) ; l) des articles de papeterie et fournitures de bureau (89 000 dollars) ; m) des pièces de rechange et fournitures (85 700 dollars) ; n) des matériaux de construction et fournitures pour la défense des périmètres (40 400 dollars) ; o) des carburants et lubrifiants (94 000 dollars) ; p) des fournitures sanitaires et articles de nettoyage (66 000 dollars).

67. L'augmentation du montant demandé s'explique principalement par la hausse des montants nécessaires à : a) la construction, l'aménagement, la rénovation et les gros travaux d'entretien qu'il faut mener pour remettre en état le bâtiment de la MANUI au Koweït afin qu'on puisse continuer de l'utiliser tout en garantissant la santé et la sécurité du personnel, conformément à l'évaluation et aux recommandations des ingénieurs structures ; b) les services d'entretien, en raison du transfert de la provision passée pour les services de nettoyage et de blanchissage des unités de la Garde des Nations Unies, qui relevaient jusque-là de la rubrique Fournitures, services et matériel divers. Cette augmentation est partiellement compensée par la réduction des dépenses prévues au titre des carburants et lubrifiants.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Dépenses 2021</i>	<i>Crédits ouverts 2022</i>	<i>Montant total des ressources nécessaires 2023</i>	<i>Variation 2023-2022</i>
Transports terrestres	1 174,8	535,5	1 056,5	521,0

68. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 1 056 500 dollars pour couvrir les dépenses au titre : a) de l'acquisition de véhicules (520 000 dollars) ; b) de la location de véhicules (38 700 dollars) ; c) des réparations et de l'entretien (10 000 dollars) ; d) de l'assurance responsabilité (21 400 dollars) ; e) des pièces de rechange (350 700 dollars) ; f) des carburants et lubrifiants (115 700 dollars).

69. L'augmentation est principalement due à la nécessité de remplacer deux bus blindés médians dont la durée d'utilité est dépassée. Il s'agit de préserver la disponibilité opérationnelle et de garantir la sécurité du transport du personnel.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Dépenses 2021</i>	<i>Crédits ouverts 2022</i>	<i>Montant total des ressources nécessaires 2023</i>	<i>Variation 2023-2022</i>
Opérations aériennes	3 318,3	3 226,1	3 150,5	(75,6)

70. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 3 298 300 dollars pour couvrir les dépenses liées à la flotte aérienne de la Mission, composée de deux avions, qui devraient totaliser 975 heures de vol. Ce montant servirait à payer : a) des services (7 400 dollars) ; b) les droits d'atterrissage et les redevances de manutention au sol (173 300 dollars) ; c) les indemnités de subsistance des équipages (8 800 dollars) ; d) les carburants et lubrifiants (490 300 dollars) ; e) les frais de location et d'exploitation (2 454 800 dollars) ; f) l'assurance responsabilité (15 900 dollars).

71. La diminution est principalement due au partage des coûts d'un avion (Learjet 60) avec l'UNITAD, contrebalancée en partie par l'augmentation des dépenses de carburant et de lubrifiants due à la hausse des prix du carburant.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Dépenses 2021</i>	<i>Crédits ouverts 2022</i>	<i>Montant total des ressources nécessaires 2023</i>	<i>Variation 2023-2022</i>
Communications et informatique	3 203,2	2 692,4	2 707,0	14,6

72. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 2 707 000 dollars au titre : a) du matériel de communication et de matériel informatique (143 300 dollars) ; b) des services de télécommunication et de réseau (486 700 dollars) ; c) de la maintenance du matériel informatique et du matériel de communication et des services d'appui (1 219 300 dollars) ; d) des pièces de rechange (232 300 dollars) ; e) des logiciels, licences et redevances (502 300 dollars) ; f) des services d'information et de publication (123 100 dollars).
73. L'augmentation est principalement due à une hausse des besoins en logiciels, licences et redevances en raison des nouvelles exigences relatives à la certification des infrastructures réseau, compensée en partie par une réduction des besoins en pièces détachées grâce à la disponibilité des stocks, ainsi que par la diminution des dépenses prévues au titre de l'entretien du matériel d'informatique et de communication et des services d'appui en raison de la baisse des prix d'accès à Internet.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Dépenses 2021</i>	<i>Crédits ouverts 2022</i>	<i>Montant total des ressources nécessaires 2023</i>	<i>Variation 2023-2022</i>
Santé	255,7	324,5	334,9	10,4

74. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 334 900 dollars pour financer l'acquisition de matériel (17 000 dollars), les services de santé (170 800 dollars) et les fournitures (147 100 dollars).
75. L'augmentation est principalement attribuable à l'acquisition d'équipements médicaux, compensée par une réduction des besoins en fournitures médicales.

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Dépenses 2021</i>	<i>Crédits ouverts 2022</i>	<i>Montant total des ressources nécessaires 2023</i>	<i>Variation 2023-2022</i>
Fournitures, services et matériel divers	682,8	2 022,9	1 021,1	(1 001,8)

76. Il est proposé d'ouvrir des crédits d'un montant de 1 021 100 dollars pour couvrir les dépenses au titre : a) de la détente et des loisirs (63 900 dollars) ; b) des frais, fournitures et services liés à la formation (123 000 dollars) ; c) des réceptions officielles (25 000 dollars) ; d) des dépenses de représentation diverses (25 000 dollars) ; e) des assurances générales (45 000 dollars) ; f) des frais bancaires (72 200 dollars) ; g) des demandes d'indemnisation, comptabilisation en pertes et ajustements (8 000 dollars) ; h) des divers coûts liés au fret (339 700 dollars) ; i) des rations (119 100 dollars) ; j) des services contractuels (149 300 dollars) ; k) de services divers (50 900 dollars).
77. La diminution est principalement attribuable au transfert d'une provision pour les services de nettoyage et de blanchisserie des unités de garde des Nations Unies, qui relèvent de la rubrique installations et infrastructures en 2023.

II. État d'avancement des travaux de rénovation des locaux du futur complexe intégré des Nations Unies à Bagdad

78. Le fonds d'affectation spéciale pour la construction et la rénovation du complexe intégré des Nations Unies à Bagdad a été créé pour construire à Bagdad un complexe intégré qui accueillerait tous les organismes, fonds et programmes des Nations Unies travaillant en Iraq.
79. Le 31 mars 2010, le fonds d'affectation spéciale a reçu 25 millions de dollars du Gouvernement iraquien et un montant de 760 600 dollars de la part des Gouvernements grec, italien, luxembourgeois, polonais, suédois et tchèque, qui provient du transfert de leurs contributions à l'ancien fonds d'affectation spéciale d'appui à l'entité spécialement chargée d'assurer la sécurité de la présence des Nations Unies en Iraq. En juin 2011, le fonds a reçu une nouvelle contribution de 25 millions de dollars du Gouvernement iraquien, ce qui porte la somme totale reçue par le fonds à 50 760 600 dollars.
80. Au mois de février 2022, 54 699 200 dollars avaient été alloués au fonds d'affectation spéciale (dont des intérêts échus d'un montant total de 3 938 600 dollars), dont 54 272 000 dollars avaient été dépensés pour différents projets de rénovation, ce qui laisse un solde non utilisé de 427 200 dollars.
81. Tous les projets financés par le fonds d'affectation spéciale ont été menés à bien et le dernier projet financé par le fonds d'affectation spéciale, à savoir la rénovation du bâtiment administratif principal, devrait être achevé en 2022. Tous ces projets sont réalisés à Bagdad.

Annexe I

Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale

Résumé de la recommandation

Suite donnée à la recommandation

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/76/7/Add.6)

Le Comité consultatif estime qu'il faut clarifier et détailler les plans de la Mission concernant l'externalisation des services d'appui psychosocial et recommande à l'Assemblée générale de demander au Secrétaire général de fournir, dans le prochain projet de budget, une analyse coûts-avantages ainsi que des informations sur des expériences similaires dans d'autres missions, notamment quant à la possibilité de renforcer la confidentialité (par. 14).

La Mission a mené une analyse qui montre que l'externalisation des fonctions anciennement dévolues au poste P-3 de conseiller(ère) du personnel permet non seulement de réaliser des économies, mais aussi de renforcer le soutien apporté par le Groupe du soutien psychosocial.

Tout d'abord, les services de conseil coûtent 81 700 dollars par an, soit une économie annuelle de 91 600 dollars par rapport au coût de l'ancien emploi de P-3 (173 300 dollars par an).

Deuxièmement, cette solution permet d'améliorer le service rendu au personnel, qui a désormais accès à huit séances de conseil par session, sans limitation du nombre de sessions. Le personnel a le choix entre huit conseillers, tous titulaires d'un doctorat et forts d'au moins dix ans d'expérience. Leurs services sont accessibles dans différentes langues, dont l'arabe, l'anglais, le kurde, etc.

Troisièmement, cette approche permet de remédier aux contraintes de capacité du Groupe et garantissent une couverture adéquate de tous les lieux d'affectation de la Mission, ce qui n'était pas possible avec un(e) seul(e) conseiller(ère) du personnel.

La Mission a aussi pris diverses mesures pour renforcer la confidentialité, notamment en imposant l'usage d'une application mobile sécurisée, d'une adresse électronique confidentielle et d'un système de gestion centrale sécurisé. En outre, la société de conseil est tenue de respecter la déontologie en ce qui concerne la confidentialité des informations privées et personnelles.

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a fait le choix de l'externalisation. Aucune autre mission n'a retenu cette approche à ce jour, étant entendu que chaque entité analyse son environnement et évalue les besoins spécifiques de son personnel pour choisir la solution la plus adaptée.

Le Comité se félicite à nouveau des efforts déployés par la Mission pour transformer les postes existants en postes soumis à recrutement national, notamment dans le domaine de l'appui au développement, et encourage la Mission à envisager de faire de même pour d'autres postes (par. 17).

Le Comité consultatif compte que tous les postes vacants seront pourvus dans les meilleurs délais et que des informations actualisées sur l'état d'avancement des recrutements seront communiquées à l'Assemblée générale lorsqu'elle examinera le présent rapport et dans le prochain projet de budget (par. 18).

Le Comité consultatif n'est pas convaincu que le montant des ressources demandées soit suffisamment justifié et estime que le Secrétaire général devrait fournir des précisions ainsi que des informations plus détaillées et ventilées sur la consommation de carburants et de lubrifiants de la MANUI et des autres entités des Nations Unies en Iraq, les montants à la charge de la MANUI et les coûts à recouvrer, ainsi que les mécanismes de ce recouvrement, y compris la possibilité d'un niveau minimum de recouvrement des coûts (par. 25).

Le Comité consultatif compte que le Secrétaire général communiquera à l'Assemblée générale des informations plus détaillées sur le recouvrement des coûts lorsque celle-ci examinera le présent rapport ainsi que dans ses futurs projets de budget (par. 29).

La Mission a également fourni une plus grande assistance technique à la Haute Commission électorale indépendante et mis en œuvre l'un des plus grands projets électoraux des Nations Unies dans le monde, entièrement financé par des ressources extrabudgétaires et administré financièrement par le Programme des Nations Unies pour le développement. Le Comité consultatif attend avec intérêt des informations actualisées sur la question dans le cadre du prochain projet de budget (par. 30).

La Mission continue de recenser les fonctions exercées par des membres du personnel recrutés sur le plan international qui pourraient être exercées par du personnel recruté sur le plan national. En 2023, il est proposé de transformer six postes en postes soumis à recrutement national.

La Mission a pris des mesures pour que les postes vacants soient pourvus rapidement. Elle a passé en revue tous les postes vacants du tableau d'effectifs et a conclu que 34 postes étaient superflus. Elle en a donc proposé la suppression dans le but de ne conserver que les postes nécessaires à l'accomplissement de son mandat.

Tous les recouvrements des coûts d'appui logistique, y compris pour les carburants et lubrifiants, s'effectuent selon un mémorandum d'accord conclu entre la MANUI et chaque entité des Nations Unies. Ce mémorandum d'accord fixe le montant des coûts recouverts, qui est basé sur les commandes mensuelles traitées par la MANUI.

La Mission revoit régulièrement le calcul du recouvrement des coûts et s'assure que les redevances reflètent fidèlement les coûts. On trouvera ci-après des informations ventilées sur la consommation de carburant et de lubrifiants pour le transport terrestre et sur les coûts recouverts pour 2021.

Mission	Consommation		Dépenses	
	(litres)	Pourcentage	(dollars É.-U.)	Pourcentage
MANUI	242 418	63	170 500	64
Équipe de pays des Nations Unies	143 861	37	95 600	36
Total	386 279	100	266 100	100

La MANUI a su réagir rapidement dans les délais serrés qui lui étaient impartis en déployant 90 équipes de suivi dans les 18 provinces iraqiennes le jour des élections. En collaboration avec le PNUD, elle a déployé 150 experts électoraux internationaux des Nations Unies et environ 550 agents de soutien nationaux, en collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, qui a fourni du personnel et un soutien aux 90 équipes de suivi. Le projet administré par l'UNOPS a été financé par des ressources extrabudgétaires et des contributions logistiques et techniques en nature de la MANUI, pour un total de 12 millions de dollars. En outre, le PNUD a contribué à hauteur de 33,7 millions de dollars à la préparation des élections iraqiennes.

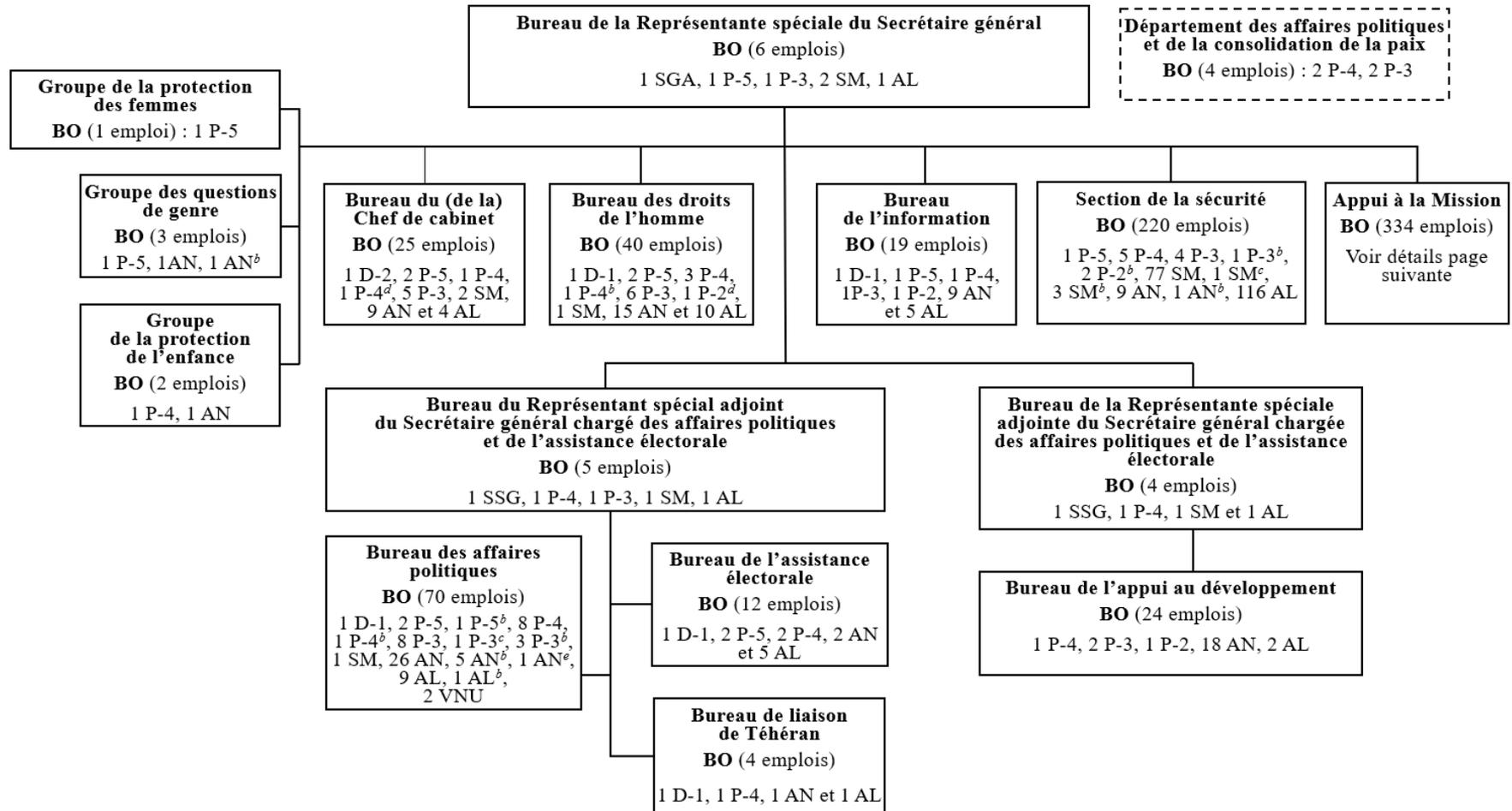
*Résumé de la recommandation**Suite donnée à la recommandation*

Comme suite à ses questions, le Comité consultatif a été informé qu'au 30 juin 2021, le personnel civil de la MANUI était composé de 79 % d'hommes et de 21 % de femmes, ce qui ne dénote aucun changement notable dans la représentation des genres au cours des trois dernières années. Le Comité consultatif compte que de plus amples efforts seront faits pour lutter contre le déséquilibre entre les genres dans les effectifs de la MANUI (par. 31).

Grâce à cette action intégrée, le système des Nations Unies en Iraq a considérablement renforcé la capacité technique de la Commission à planifier et à mettre en œuvre les élections iraqiennes de 2021.

En juillet 2021, la MANUI a mis à jour son plan pour la parité des genres afin de prendre en compte les recommandations pertinentes et appropriées des lignes directrices pour la création d'un environnement porteur sur le terrain en matière de parité des genres, publiées en mars de la même année, afin de soutenir les efforts des missions pour atteindre les objectifs en matière de parité. Le Groupe de travail sur la parité des genres de la MANUI, présidé par la Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général chargée des affaires politiques et de l'assistance électorale et composé de membres du Bureau du Chef de cabinet, du Bureau du Chef de l'appui à la mission, de la Section des ressources humaines et du Groupe des questions de genre, continue de suivre la réalisation des objectifs de parité des genres et d'en rendre compte.

Annexe II Organigrammes



Abbreviations : AL = Agent(e) local(e) ; AN = Administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; BO = budget ordinaire ; SGA = Secrétaire général(e) adjoint(e) ; SM = Agent(e) du Service mobile ; SSG = Sous-Secrétaire général(e) ; VNU = Volontaire des Nations Unies.

^a Création de poste.

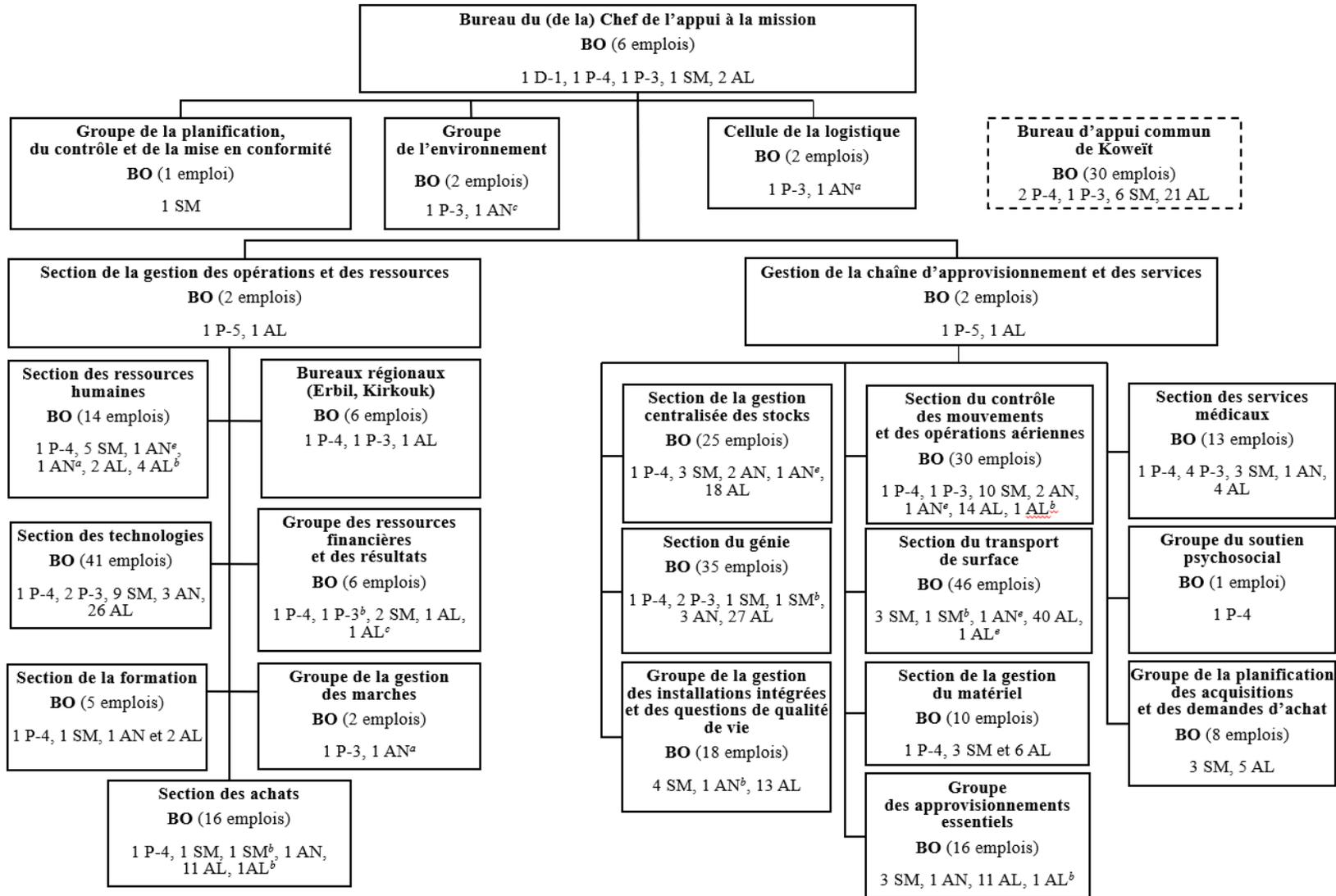
^b Transfert.

^c Réaffectation de poste.

^d Reclassement.

^e Transformation.

Appui à la Mission



^a Création de poste.

^b Transfert.

^c Réaffectation de poste.

^d Reclassement.

^e Transformation.

Annexe III

Effectifs nécessaires par lieu d'affectation

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>									<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>				<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel recruté sur le plan international)</i>	<i>Administrateurs recrutés sur le plan national</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>		
													<i>Agents locaux</i>				
Effectif approuvé pour 2022																	
Bagdad	1	2	1	5	15	28	32	2	86	102	–	189	59	198	–	448	
Aéroport international de Bagdad	–	–	–	–	–	1	1	–	2	13	–	15	2	15	–	32	
Bassora	–	–	–	–	–	1	2	–	3	–	–	3	4	11	1	19	
Erbil	–	–	–	–	3	6	8	2	19	19	–	38	21	80	1	143	
Kirkouk	–	–	–	–	–	3	4	–	7	7	–	14	6	20	–	40	
Téhéran	–	–	–	1	–	1	–	–	2	–	–	2	1	1	–	4	
Mossoul	–	–	–	–	–	2	3	–	5	12	–	16	3	7	–	25	
Najaf	–	–	–	–	–	1	–	–	1	1	–	2	3	1	–	6	
Anbar	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	–	–	2	
Salaheddin	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	–	–	2	
Diyala	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	1	
Ninive	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	1	
Qadissiyé	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	–	–	2	
Ouasset	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	–	–	2	
Babel	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	1	
Dhi Qar	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	1	
Dahouk	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	1	
Karbala	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	1	
Maïssan	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	1	
Souleïmaniyé	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	1	
Mouthanna	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	–	–	2	
Koweït	–	–	–	–	–	2	2	–	4	7	–	11	–	58	–	69	
New York	–	–	–	–	–	2	2	–	4	–	–	4	–	–	–	4	
Total	1	2	1	6	18	47	54	4	133	161	–	294	117	391	2	804	
Effectif proposé pour 2023																	
Bagdad	1	2	1	5	13	29	33	1	85	97	–	182	62	185	–	429	
Aéroport international de Bagdad	–	–	–	–	–	1	1	–	2	12	–	14	2	15	–	31	
Bassora	–	–	–	–	–	1	1	1	3	–	–	3	5	11	1	20	
Erbil	–	–	–	–	3	4	7	2	16	19	–	35	21	76	1	133	
Kirkouk	–	–	–	–	–	2	4	–	6	6	–	12	6	21	–	39	

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>			<i>Personnel recruté sur le plan national</i>				<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Service mobile</i>	<i>Services généraux</i>	<i>Total (personnel recruté sur le plan international)</i>	<i>Adminis- trateurs recrutés sur le plan national</i>		<i>Volontaires des Nations Unies</i>	
													<i>Agents locaux</i>			
Téhéran	–	–	–	1	–	1	–	–	2	–	–	2	1	1	–	4
Mossoul	–	–	–	–	–	2	1	1	4	10	–	14	5	7	–	26
Najaf	–	–	–	–	–	1	–	–	1	1	–	2	3	1	–	6
Anbar	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	–	–	2
Salaheddin	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	1
Diyala	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	–	–	2
Ninive	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	1
Qadissiyé	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	–	–	2
Ouasset	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	–	–	2
Mouthanna	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2	–	–	2
Babel	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	1
Dahouk	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	1
Karbala	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	1
Maïssan	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	1
Souleïmaniyé	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	1
Koweït	–	–	–	–	–	2	2	–	4	6	–	10	–	54	–	64
New York	–	–	–	–	–	2	2	–	4	–	–	4	–	–	–	4
Total	1	2	1	6	16	45	51	5	127	151	–	278	122	371	2	773
Variation	–	–	–	–	(2)	(2)	(3)	1	(6)	(10)	–	(16)	5	(20)	–	(31)